

REEMPLACEMENT DES BILLETS DE BANQUE  
**LE MINISTRE  
DES FINANCES  
CONFIRME**

Page 5

SOUTIEN À LA PRESSE  
**L'ÉTAT NE SE  
DÉSENGAGERA PAS,  
SELON DJAMEL KAOUANE**

Page 5



ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 3315 | Mercredi 14 février 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL**



**LE PROGRAMME  
DE PRÉPARATION ÉTABLI**

Page 17

**GROGNE SOCIALE**

## NOUREDDINE BEDOUI RÉAGIT

*Le ministre de l'Intérieur a improvisé hier un point de presse, en marge de l'inauguration du Salon international de la sécurité routière au siège de la Safex, pour passer ce message : "les portes du dialogue sont ouvertes, mais l'État est déterminé à faire respecter la loi pour préserver la stabilité".*

Page 3

**SONATRACH  
UNE NOUVELLE  
DÉCOUVERTE  
D'HYDROCARBURES  
AU NIGER**



Page 5

**GRIPPE SAISONNIÈRE  
EN ALGÉRIE  
21 CAS  
DE DÉCÈS  
ENREGISTRÉS**

Page 5

**AHED TAMIMI DEVANT  
UN TRIBUNAL ISRAËLIEN  
DES JOURNALISTES  
ET DIPLOMATES  
EXPULSÉS**



Page 24



**FRAGILITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE  
NOUVELLE ALERTE  
DE LA BANQUE  
D'ALGÉRIE**

Page 4

**LUTTE ANTITERRORISTE  
LES ÉTATS-UNIS  
SALUENT L'EXPÉRIENCE  
DE L'ALGÉRIE**

Page 4



**5**  
blessés déplorés  
dans l'effondre-  
ment du toit d'une  
bâtisse à la Haute-  
Casbah.

**37**  
médailles pour  
l'Algérie au  
championnat  
d'Afrique de lutte.

**250**  
mille hectares de  
terres agricoles  
non exploitées  
récupérés.

## Élan de solidarité au profit des SDF et des réfugiés subsahariens à Médéa

Un grand élan de solidarité s'est formé, à Médéa, lors des dernières intempéries qu'a connue la région, en direction des sans domicile fixe et les réfugiés subsahariens. Les groupes de bénévoles de Médéa, à l'image de Ness el-Kheir, El-Bir wal-ihane, Kafel el-Yatim et le Croissant-Rouge algérien, ont multiplié les sorties nocturnes pour procéder à la distribution de repas chauds aux SDF et aux réfugiés subsahariens. Plusieurs familles subsahariennes, parmi lesquelles des enfants et des femmes, sont régulièrement visitées par ces groupes de bénévoles qui leur assurent un repas pour les aider à résister au froid glacial des longues nuits hivernales de Médéa. Ces bénévoles profitent de cette ronde de nuit pour s'enquérir de l'état de certains sans-abris, très peu nombreux dans la ville de Médéa, en prenant, à chaque fois, la précaution de leur laisser de quoi se couvrir contre le froid. C'est sous des températures, qui frisent parfois, les - 5 degrés, que ces bénévoles arpentent les étroites ruelles de l'ancienne ville pour aider des personnes



démunies, qui se contentent, le plus souvent, de cartons d'emballage pour se protéger du froid.

## La Protection civile sensibilise sur les dangers du monoxyde de carbone



La Direction générale de la Protection civile a lancé dimanche un appel à la vigilance quant aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone qui "reste trop élevé", déplore-t-elle, dans le cas de non-respect des consignes préventives indispensables. Selon la même source, 35 personnes ont

perdu la vie et plus de 396 autres ont été secourues juste durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 11 février 2018 et ce à travers plusieurs wilayas du pays. La Protection civile a ainsi mis en garde contre les erreurs de prévention en matière de sécurité des erreurs qui "peuvent être fatales", observant que "le risque d'intoxication au monoxyde de carbone augmente, notamment, avec les conditions météorologiques défavorables caractérisées par des baisses importantes de température en période hivernale conduisant à l'utilisation massive des différents types d'appareils de chauffage par les citoyens". La Protection civile a, dans ce cadre, tenu à rappeler aux citoyens "les consignes de sécurité impérativement à respecter afin de préserver leur vie et éviter les dommages qui peuvent être générés".

Le numéro d'appel d'urgence de la Protection civile "14" est mis à la disposition des citoyens pour une prise en charge rapide et efficace.

## Adrar accueille les 9<sup>es</sup> journées théâtrales maghrébines "Palmier d'Or"

La neuvième édition des journées théâtrales maghrébines, Palmier d'Or, a débuté dimanche à la maison de la culture d'Adrar, avec la participation de troupes issues de différentes régions du pays et de pays maghrébains.

Mise sur pied par l'Association culturelle des arts dramatiques d'Adrar, avec le concours de la direction de la culture de la wilaya, cette manifestation culturelle, rendant hommage à titre posthume au défunt dramaturge Feth-Ennour Benbrahim, vise à sélectionner les meilleures œuvres artistiques théâtrales, promouvoir le 4<sup>e</sup> art notamment chez les amateurs, et de créer un espace d'échange d'expériences entre professionnels nationaux et étrangers. Le programme de cette manifestation de trois jours prévoit des représentations théâtrales animées par des troupes locales, nationales et maghrébines (Tunisie et Maroc), des expositions sur le parcours de l'association, des ateliers de formation dans le théâtre, ainsi qu'un séminaire sur "La presse culturelle et la critique théâtrale". Des conférences seront aussi animées sur le parcours théâtral du défunt dramaturge Feth-Ennour Benbrahim, ainsi que sur "Le théâtre mondial, le russe



comme modèle", "Le texte théâtral entre exploitation du patrimoine et adaptation" et "La problématique de la critique théâtrale algérienne".

## Xavier Driencourt, ambassadeur de France en Algérie

"Le marché algérien semble difficile, mais demeure avantageux pour les investissements français. C'est surtout difficile pour les PME qui éprouvent du mal à identifier les bons partenaires. (...) Le dossier mémoriel entre l'Algérie et la France avance discrètement ou parfois trop discrètement, mais il avance."



D  
I  
X  
I  
T

## Il découvre... 2.000 milliards d'euros sur son compte

Un Belge a été crédité d'une somme faramineuse par erreur, ce qui a fait de lui l'homme le plus riche du monde pendant quelques heures.

Luc Mahieux a eu droit à son quart d'heure de célébrité. Attaché parlementaire, ce Belge résidant à Dinant, près de la frontière française, s'est retrouvé pendant quelques heures à la tête d'une immense fortune, le 7 février.

Bill Gates ? Jeff Bezos ? Warren Buffett ? Bernard Arnault ? Aucun de ces patrons ne pouvait alors rivaliser avec le compte en banque de Luc Mahieux, gonflé par un virement de 2.000 milliards d'euros. Plus de quatre fois le PIB de la Belgique !

## Netflix interpelle un abonné qui venait de regarder 188 épisodes de The Office en... 1 semaine

Comment s'arrêter de regarder une série comme *The Office*? Un homme a décidé de regarder les 188 épisodes en une semaine. Ça fait beaucoup, même pour les employés de Netflix. La plateforme a contacté le monsieur par email pour s'assurer de sa bonne santé. Il passait 10 heures par jour devant la série, et si cela devait piquer les yeux, il a expliqué à Netflix qu'il traversait une dépression. "Honnêtement, ça m'a fait du bien de savoir que quelqu'un, même un inconnu travaillant dans le service technique du site, s'est soucié de ma santé mentale" a-t-il expliqué au site *PizzaBottle*. Ce qu'on retient, c'est que Netflix nous observe. Et

GROGNE SOCIALE

# Noureddine Bedoui réagit

*Le ministre de l'Intérieur a improvisé hier un point de presse, en marge de l'inauguration du Salon international de la sécurité routière au siège de la Safex pour passer ce message : les portes du dialogue sont ouvertes, mais l'État est déterminé à faire respecter la loi pour préserver la stabilité.*

PAR INES AMROUDE

Le ministre a mis en relief le climat de stabilité politique, institutionnel et sécuritaire que vit actuellement l'Algérie, dans un environnement régional et international en proie à des tensions conflictogènes. *"Cette stabilité, que nous devons à la politique de réconciliation du président Bouteflika, beaucoup de parties nous l'en vient, c'est la raison pour laquelle je demande aux citoyens d'en prendre conscience et de bien mesurer son importance"*, souligne Noureddine Bedoui sur un ton empreint de gravité. En parlant de la tension qui caractérise actuellement le font social en proie à des grèves sectorielles, le ministre de l'Intérieur a tenu à rassurer que, selon l'instruction du président de la République, *"l'État ne reviendra jamais sur les acquis sociaux qui sont les biens du peuple algérien. Malgré une situation financière difficile, l'Algérie continue de construire des logements, des écoles, des universités, mais le dialogue et toujours le dialogue, matin et soir"*. En parlant de la grève des médecins résidents, le ministre met en garde contre le risque de son exploitation par des parties à des fins de déstabilisation du pays. *"Attention à l'utilisation de la tension sociale ! car d'aucuns veulent porter atteinte à la stabilité et au calme de l'Algérie ; laissez-nous utiliser les forces de sécurité pour la défense du pays mais les lois de la République sont au-dessus de tous et s'appliqueront en toute rigueur pour défendre cette stabilité et éviter au pays le retour à un passé douloureux"*.

**Des groupes parlementaires appellent le gouvernement**



à "ne pas céder"

Cinq groupes parlementaires, ont appelé hier le gouvernement confronté à une série de grèves, *"à agir avec rigueur et à ne pas céder aux provocations qui vont à l'encontre du principe de l'égalité entre toutes les catégories sociales et entravent la bonne prise en charge des revendications légitimes"*. Ces groupes représentent des partis du pouvoir, en l'occurrence le FLN, RND, TAJ, MPA et les indépendants.

Dans un communiqué rendu public, ces groupes qui réitérent leurs soutiens aux positions du gouvernement estiment que *"les mouvements qui secouent certains secteurs ont pris une orientation injustifiée, bien que l'exercice du droit syndical soit garanti par la Constitution"*, selon ce texte repris par l'agence officielle.

Dans ce contexte, ces groupes appellent *"les grévistes à faire preuve de sagesse, à mettre un terme à la grève ouverte, à rejoindre leurs postes, pour l'intérêt des élèves et des malades et, à faire prévaloir le dialogue pour la satisfaction de leurs revendications légitimes"*.

Cette sortie de ces groupes parlementaires qui ne s'expriment que très rarement sur les sujets qui agitent le pays, intervient au lendemain de la réception par le président de l'APN d'une délégation de médecins résidents. Elle intervient également à la veille de l'appel de l'Intersyndicale des syndicats autonomes à une grève générale prévue pour demain, mercredi.

**Benghabrit annonce la fin de la grève du CNAPESTE-**

Le ministre de l'Education nationale a annoncé, hier, la fin de la grève illimitée du Cnapeste à compter du dimanche prochain et l'ouverture des négociations.

Une médiation entreprise par plusieurs organisations de la

société civile a permis de trouver une issue à ce conflit et à en croire la ministre, le Cnapeste va geler sa grève illimitée entamée depuis le 30 janvier dernier dès dimanche prochain. Et le gel sera suivi par le dialogue entre les deux parties sous l'égide des membres de l'initiative de médiation.

**Un imam pour sauver Benghabrit ?**

L'aspect religieux est décidément partie intégrante et inébranlable dans la sphère politique et arrive même à influencer des décisions gouvernementales.

Après l'épisode Chakib Khelil qui s'est racheté une légitimité dans les zaouïas, c'est au tour de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, d'adopter une initiative émanant d'un imam pour endiguer un mouvement de grève qui ne cesse de s'amplifier.

En effet, la ministre de l'Education vient de donner son approbation pour une initiative proposée par l'imam Cheikh Ali Aya et un avocat connu des médias, Nadjib Bitam. Cette initiative consiste à ce que le Cnapeste, qui a entamé une grève nationale illimitée, et la tutelle fassent des concessions.

Dans le cadre de cette initiative, le ministère doit fixer un calendrier pour la prise en charge des revendications du Cnapeste. Ce dernier exige, à son tour, un dialogue direct avec Nouria Benghabrit.

**La réaction de Boudiba**

Le porte-parole du Cnapeste, Messaoud Boudiba, s'est fondu hier d'une déclaration sur *Algérie News* dans laquelle il a expliqué que le syndicat *"ne s'est pas mis d'accord avec le ministre du Travail pour suspendre ou arrêter la grève"*. Poursuivant sa déclaration, Boudiba, qui était dans la délégation reçue avant-hier par le ministre, précise qu'*"on a pas du tout dis-*

*cuté de l'avenir de la grève"* dont la suspension ou l'arrêt *"relèvent des prérogatives du Conseil national qui est le seul habilité à prendre la décision"*.

*"La grève continue"* donc, assure Boudiba qui rappelle que *"jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a pas eu de contacts avec la ministre de l'Education"*.

Les propos de Messaoud Boudiba risquent d'avoir un effet de douche écossaise sur les élèves, les associations des parents, les responsables et l'opinion en général qui voyaient dans la rencontre d'hier avec le ministre du Travail le début de la fin du conflit.

**Grève des résidents : Bouhadja fait machine arrière**

Dans le bras de fer opposant les résidents au ministère de la Santé, l'APN n'a aucunement l'intention de jouer un rôle de médiateur. 24 heures après sa rencontre avec le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), Saïd Bouhadja, a tenu à clarifier sa position afin, dit-il de lever *"toute équivoque"*.

*"Je ne peux pas me substituer à la tutelle et lancer un dialogue avec les médecins résidents"*, assure le président de l'APN au cours d'une plénière tenue hier.

Quel était alors le but de sa rencontre avec les représentants des protestataires qui ont réussi à tenir un sit-in hier matin devant la Chambre basse du Parlement ?

Bouhadja reconnaît à demi-mot avoir agi sous la pression des parlementaires et plus précisément d'un groupe parlementaire : *"La rencontre a été tenue pour satisfaire la demande d'un groupe parlementaire"*, a-t-il avoué.

Il s'agit selon nos sources des députés du Parti des travailleurs, soutenus par les élus MSP. Ces députés se sont mêlés hier à la foule pour discuter avec les résidents sous le regard des services de sécurité déployés en force, lors de la manifestation.

Bouhadja a rappelé qu'un dialogue a été engagé par la tutelle. L'APN, a-t-il ajouté, qui est une institution de l'État *"ne peut dépasser ses prérogatives. Nous ne disposons ni d'informations ni de moyens matériels pour prétendre engager un dialogue avec les résidents"*.

I. A.

PRÉPARATION DU PROCHAIN CONGRÈS

## Manceuvres au MSP

Il ne reste plus que quelques semaines avant la tenue du 7<sup>e</sup> congrès du Mouvement de la société pour la paix (MSP). La date n'ayant pas été fixée pour l'heure, mais tout porte à croire qu'il aura lieu avant le mois sacré du Ramadhan prévu à la mi-mai. Pour ce faire, le mouvement a d'ores et déjà procédé à l'installation de la commission devant préparer les assises de ce conclave. Vendredi dernier, en effet, le président du MSP, Abderazak Makri, a présidé une cérémonie d'installation de cette commission au siège national du parti. Abderazak Makri a, à l'occasion, assigné deux principales missions à cette commission de préparation. Il s'agit d'abord de la nécessité de créer un climat de sérénité et de démocratie à l'intérieur du mouvement à même de lui permettre d'être toujours à l'avant-garde tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Pour le deuxième objectif il est question notamment du renouvellement des structures, des fonctions et des visions. Makri a donc placé la barre très haut et ce congrès risque de marquer un tournant dans le parcours politique de ce mouvement islamiste. Cependant avant même la tenue du congrès des voix commencent à s'élever pour dire leur opposition à la manière de faire préconisée par Makri et le bureau national. En effet, l'ex-président du mouvement, Aboudjerra Soltani, ne semble pas du tout d'accord avec la démarche entreprise par son successeur. Il conteste ainsi la mise en place de la commission de préparation de ce 7<sup>e</sup> congrès par le bureau national. Dans de multiples déclarations de presse il a en effet estimé qu'en agissant de la sorte le bureau national ne fait qu'éloigner le Conseil consultatif de la mission de préparer le congrès. Or, de son point de vue, cette mission devait incontestablement échoir à la plus haute instance du mouvement entre deux congrès à savoir le Conseil consultatif. Pour Bouguerra Soltani la préparation de ce congrès ordinaire devrait être placée sous la coupe du Conseil consultatif. En somme, et invoquant les statuts du mouvement, il conteste le fait que la commission de préparation soit placée sous l'égide du bureau national. Cependant le bureau national invoque lui aussi l'article 26 du règlement intérieur pour appuyer sa démarche. Selon Bouguerra Soltani le congrès devrait être reporté à l'année 2021 afin qu'il soit conforme avec les statuts et les textes du mouvement. Autant dire qu'il s'agit d'ores et déjà d'un différend de forme ou chaque camp pense agir selon les statuts du parti. Aboudjerra Soltani est allé jusqu'à brandir la menace de faire l'impasse sur sa participation au prochain conclave. C'est dire que la maison MSP menace de se lézarder bien avant le congrès au cours duquel il semble que Makri a de fortes chances d'être reconduit à la tête du mouvement pour un deuxième mandat. En vérité ce n'est pas la première fois qu'Aboudjerra Soltani fait étalage sur la place publique des divergences qui secouent de temps à autre le MSP. C'est en effet un secret de polichinelle de dire que le courant entre lui et Makri n'est jamais passé et les deux hommes divergent sur nombre de questions. Dans ce cadre Bouguerra Soltani est sorti de sa réserve à maintes reprises pour clamer son opposition à la ligne politique prônée par Abderazak Makri et le bureau national. L'ex-président du mouvement n'aime pas du tout que le mouvement soit dans le camp de l'opposition. Depuis le dernier congrès, le MSP est passé à l'opposition rompant ainsi avec la ligne participationniste qui a été en vigueur presque deux décennies durant. Bouguerra Soltani, farouche partisan de la ligne participationniste, est allé jusqu'à considérer que l'opposition au pouvoir et l'abandon de la ligne participationniste constituent une dérive par rapport à la ligne originelle tracée par le défunt fondateur, Mahfoudh Nahnah. Les deux hommes ont livré plusieurs batailles au sein des structures du mouvement sur cette épineuse question et chacun est resté de marbre par rapport aux critiques de l'autre.

K. H.

FRAGILITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

# Nouvelle alerte de la Banque d'Algérie

*La Banque d'Algérie s'inquiète de la fragilité de l'économie nationale. Cette nouvelle mise en garde du gouverneur de la Banque d'Algérie alerte sur la vulnérabilité d'une économie qui peut être mise en péril par les chocs pétroliers.*

PAR RIAD EL HADI

**L**a forte "baisse des réserves de change observée en 2017 réduit la marge de résilience face aux chocs externes", a averti Mohamed Loukal en présentant aux députés le rapport sur l'évolution économique et monétaire de l'Algérie en 2016 et 2017.

Les réserves de change du pays qui permettent d'absorber les chocs des marchés internationaux ont reculé de 16,8 milliards (mds) de dollars en 2017 passant de 114,1 mds de dollars à fin 2016 à 97,3 mds de dollars à fin 2017.

Mohamed Loukal a expliqué cette baisse par à une baisse effective de la balance des paiements mais aussi par "les variations des taux de change du dollar et de l'euro".



Il a fait savoir que le taux de change de la monnaie nationale a reculé de 15,36 % par rapport à la monnaie européenne en 2017 contre une croissance de 0,59 % en 2016. "En réalité, ce n'est pas la valeur du dinar qui a baissé mais c'est l'euro qui a fortement progressé face au dollar en 2017", a-t-il expliqué aux députés.

L'année 2017 a enregistré une croissance économique de 2,2 % en 2017 (contre 3,3 % en 2016) en dépit d'un recul important de la cadence de croissance du secteur des hydrocarbures.

Le déficit global de la balance des paie-

ments a été quant à lui de 23,3 mds usd en 2017 contre 26,3 mds usd en 2016.

Le prix moyen du baril de pétrole algérien est passé de 45 dollars en 2016 à 53,97 dollars en 2017.

Revenant sur les efforts consentis par la BA ainsi que par les banques de la place pour renforcer le financement de l'économie nationale, Mohamed Loukal a noté que les crédits à l'économie ont progressé de 12,3 % en 2017 par rapport à 2016, passant à 8.883 milliards de DA.

Par ailleurs, la masse monétaire circulant hors circuit bancaire a reculé en 2017 par

rapport à 2016. "La monnaie fiduciaire en circulation est estimée à environ 4.780 mds DA dont 1.500 mds de DA à 2.000 mds DA représentent l'argent thésaurisé des agents économiques", a-t-il précisé.

"Cela montre clairement la nécessité que les banques commerciales introduisent la collecte de ces ressources considérables circulant hors les banques comme étant une priorité", a-t-il encore préconisé.

Et en dépit d'un recul de 8 % des dépôts du secteur des hydrocarbures, les dépôts bancaires ont progressé dans l'ensemble en 2017 pour se situer à 9.602 mds de dinars, selon M. Loukal.

Concernant la liquidité bancaire, qui a reculé de 821 mds DA à fin 2016 à 512 mds DA à la fin septembre 2017, elle a augmenté durant le dernier trimestre de l'année pour atteindre 1.400 mds DA à fin 2017.

Quant à l'inflation, qui a atteint 5,6 % en 2017, contre 6,4 % en 2016 et 4,8 % en 2015, il a imputé sa progression à "la faiblesse de la concurrence, de l'organisation et du contrôle au niveau de plusieurs marchés de biens et de services dont certains sont marqués par des situations de monopoles".

R. E.

CHANGE ET PÉTROLE

## Les cotations d'hier

Le dinar perd du terrain face à l'euro. Hier, la monnaie unique européenne cotait 140,48 dinars, en hausse de 0,39 % dans les cotations officielles de la

Banque d'Algérie valables pour les opérations commerciales avec l'étranger (importations et exportations).

Le dollar n'a quasiment pas bougé à

114,11 dinars, en hausse de 0,02 %.

Sur le marché noir, l'euro remonte à 208 dinars et le dollar à 171,5 dinars.

Sur le front du pétrole, le Brent conti-

nue de baisser. À 10h0, il était coté à 62,74 dollars, après avoir atteint en séance 63,07 dollars.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

## Les Etats-Unis saluent l'expérience de l'Algérie

PAR RACIM NIDAL

Le sous-secrétaire adjoint américain à la Défense, chargé des Affaires africaines, Alan Patterson, a salué, hier à Alger, l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme.

Patterson qui s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en marge des travaux du 8<sup>e</sup> dialogue militaire algéro-américain, a salué "le niveau d'expérience de l'Algérie et son leadership en matière de lutte contre le terrorisme".

Il a exprimé, dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, le souhait des États-Unis de mettre à profit l'expérience algérienne dans ce domaine, afin de contribuer à la sécurisation et la stabilisation dans la région et dans le monde.

De son côté, Messahel a mis en avant l'importance que l'Algérie et son président Bouteflika accordent au renforcement des relations avec les États-Unis, notamment la coopération dans le domaine militaire. Le ministre des Affaires étrangères a indiqué aussi que les entretiens qu'il a eus avec M. Patterson sur la coopération bilatérale en matière de renforcement de la lutte contre le terrorisme, que ce soit sur le plan

bilatéral, dans le cadre des Nations unies ou au niveau du Forum mondial de lutte contre le terrorisme "ont été bénéfiques".

Il a ajouté également avoir évoqué la situation prévalant dans la sous-région, notamment en Libye, au Mali et dans le Sahel. Les entretiens ont été une occasion pour examiner l'approfondissement de cette relation "qui existe depuis longtemps et d'échanger les points de vue entre des deux parties sur la situation dans la sous-région".

Les travaux du 8<sup>e</sup> dialogue militaire algéro-américain se poursuivent à huis clos.

### Deux bombes détruites à Tébessa

Deux bombes de confection artisanale ont été détruites avant-hier à Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 12 février 2018 à Tébessa, deux bombes de confection artisanale", précise-t-on de même source.

D'autre part et dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté à El-Oued et Biskra cinq contrebandiers et saisi une arme à feu, deux camions, un véhicule utilitaire, 175 quintaux de fer à béton et 47 quintaux de tabac.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté à In-Salah et Bordj-Badji-Mokhtar, deux contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, 0,65 tonne de denrées alimentaires et 300 litres de carburant, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Constantine trois criminels en possession de 8.590 faux billets de banque en monnaie nationale.

Par ailleurs, 42 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Biskra, Laghouat, Tamanrasset, Béchar et Adrar.

### Reddition d'un terroriste à Tamanrasset

Un terroriste s'est rendu, avant-hier, aux éléments de l'Armée nationale populaire à Tamanrasset, a annoncé, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts permanents fournis par

les Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 12 février 2018, aux

autorités militaires en 6<sup>e</sup> Région militaire à Tamanrasset, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni. Il s'agit de E. Zemza, alias Abou Rokia", a précisé la même source.

Pour le MDN, "ces résultats réalisés sur le terrain réitèrent l'engagement et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire, mobilisées le long de nos frontières nationales, à contrecarrer toute tentative visant l'intégrité et la sécurité du territoire national".

Par ailleurs, deux bombes de confection artisanale ont été détruites, hier, à Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), toujours selon le ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 12 février 2018 à Tébessa, deux bombes de confection artisanale", précise-t-on de même source.

R. N.

SOUTIEN À LA PRESSE

# L'État ne se désengagera pas, selon Djamel Kaouane

*Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé hier à Alger que l'État ne se désengagera pas du soutien à la presse, soulignant que des aides seront dégagées à travers le Fonds d'aide à la presse qui est en cours de constitution.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'État "ne se désengagera pas de son soutien multiforme à la presse, impactée par la crise économique qui touche l'Algérie, à l'instar des autres pays dans le monde", a affirmé Djamel Kaouane qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale, relevant, toutefois, que la presse nationale "doit trouver les ressources nécessaires pour passer ce cap et se redéployer". "Il s'agit d'un soutien indirect à travers la publicité institutionnelle et l'impression des jour-



naux", a expliqué le ministre, faisant observer que "de bout en bout de la chaîne, le papier et les intrants sont soutenus". Il a ajouté que "d'une manière directe, il y aura des aides à travers le Fonds d'aide à la presse, qui est en cours de constitution", précisant que "sans ces formes de soutien direct ou indirect et sans le soutien de l'État, aucun média ne pourrait survivre à un marché très difficile".

Interrogé sur les dettes des titres de la presse nationale envers les sociétés d'impression publiques, le ministre a indiqué que ces dettes sont "très importantes", relevant au passage que le marché de la publicité "est en crise".

Selon Djamel Kaouane, les chiffres d'affaires de certains annonceurs ont chuté de plus de 60 %, ce qui a eu des effets sur les médias, a-t-il relevé, estimant, à ce propos, que "le

modèle économique de la presse algérienne doit être revu". Dans le même sillage, il a fait remarquer que la loi sur la publicité "ne concerne pas uniquement le volume d'annonces destinés aux journaux, mais elle relève aussi d'une question de régulation, d'éthique et de contenu". Concernant la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe), il a indiqué que "c'est une priorité qui figure dans le plan d'action du gouvernement", rappelant, à cet effet, l'engagement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la création de cette Autorité.

Il a rendu hommage au président de la République pour les réformes engagées dans la modernisation du secteur, notamment à travers la création des différents organes de régulation, qui constituent "une avancée importante" pour

le secteur de la communication. Evoquant la question de la liberté d'expression dans le pays, le ministre a précisé qu'elle est "pleine et entière et qu'elle est consacrée par la Constitution". A une question sur d'éventuelles pressions subies par la presse, M. Kaouane a nié l'existence de telles pressions : "Nous n'exerçons aucune pression sur les médias et nous regardons avec une certaine bienveillance son évolution, y compris dans ses excès. Nous ne sommes pas les rédacteurs en chef de la presse algérienne et notre rôle n'est pas d'être des commissaires politiques", a-t-il affirmé.

Kaouane a rappelé, en outre, que "le président de la République veille scrupuleusement au respect de la liberté d'expression", ajoutant que "notre mission est de veiller à ce que l'engagement et le souci du Président soient traduits dans la réalité".

"Il appartient à la presse de veiller à ne pas tolérer les abus et les atteintes aux personnes qui sont malheureusement presque quotidiens", a-t-il déploré.

R. R.

SONATRACH

## Une nouvelle découverte d'hydrocarbures au Niger

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le groupe pétrolier algérien Sonatrach a fait une importante découverte d'hydrocarbures au Niger, a révélé, son Président-directeur général (P.-dg), Adelmoumen Ould Kaddour.

Des indices "très positifs" ont été enregistrés récemment par l'entreprise Sonatrach concernant une nouvelle découverte d'hydrocarbures au Niger, a annoncé, lundi à Hassi-Messaoud (900 km au sud d'Alger), le Président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonatrach, Adelmoumen Ould Kaddour.

S'exprimant lors d'un point de presse, au terme de sa visite de travail et d'inspection

dans la région, M. Ould Kaddour a fait état "d'indices très positifs enregistrés, ces derniers jours, sur une nouvelle découverte d'hydrocarbures, effectuée par Sonatrach, au Niger".

"On a foré et on a trouvé, mais pour l'instant ce n'est pas encore une découverte économique, parce qu'il faut toute une phase d'évolution, malgré cela, les prémices et les indices sont très positifs", a-t-il précisé. "L'entreprise est en train de préparer son futur pour savoir où il est possible d'aller dans 10 à 15 ans", a soutenu le P.-dg de Sonatrach, en soulignant l'importance du développement de la pétrochimie en Algérie, notamment dans le cadre du partenariat étranger. "Nous

avons rencontré plusieurs entreprises étrangères qui souhaiteraient revenir en Algérie, en vue d'investir dans le domaine des hydrocarbures", sachant que certaines entreprises ont commencé déjà à revenir, a-t-il dit. Et d'ajouter : "L'Algérie, qui a passé une période terrible, est devenue un pays stable et la sécurité est là, grâce au travail du président de la République".

La chose importante, a-t-il dit, est de faire passer un message clair que "l'Algérie est un pays sérieux, un pays debout qui dispose de diverses capacités et potentialités, infrastructures, ressources humaines et logistiques, susceptibles de répondre aux besoins de nos partenaires", a-t-il conclu.

L. B.

COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

## Nouvelles mesures de gestion

De nouvelles mesures de gestion des comptes d'affectation spéciale CAS ont été définies par un décret exécutif paru au Journal officiel numéro 5.

Ce texte fixe les conditions d'ajustement de l'utilisation du solde positif des comptes d'affectation spéciale dégagé au 31 décembre de l'année, "en cas de détérioration des équilibres de trésorerie".

Le nouveau décret s'applique sur les comptes d'affectation spéciale y compris

ceux dédiés à l'exécution des programmes d'équipement public et aux dépenses en capital.

En vertu des nouvelles dispositions, les dépenses de ces comptes d'affectation spéciale "ne doivent être engagées et payées qu'à concurrence des recettes de l'année".

Ce décret exécutif stipule également que le solde positif dégagé au terme de l'année (n-1) et reporté sur l'année suivante "ne peut, toutefois, être utilisé qu'après autorisation

préalable du Premier ministre, pris sur avis du ministre des Finances".

Ainsi, la demande d'autorisation pour l'utilisation du solde positif dégagé, accompagnée d'un programme d'actions, "est examinée au regard notamment des capacités de financement du Trésor public et des priorités fixées par le gouvernement", note le texte.

R. N.

SYSTÈME INFORMATIQUE DES  
DOUANES ALGÉRIENNES

### Des fraudeurs exploitent une faille

C'est une faille dans le système informatique des Douanes algériennes qui permet à des fraudeurs de faire entrer des marchandises importées sans qu'ils ne soient signalés ou filtrés.

Une faille dans le Système d'information et de gestion automatisé des Douanes (Sigad), géré par le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis), est exploitée par certains importateurs fictifs ou bannis afin de procéder le plus normalement à des opérations d'importation, a appris ALG24 de source bien informée.

Cette faille informatique est localisée lors de l'introduction du NIF (numéro d'identification fiscale), intégré dans la fin des années 2000 au Sigad dans l'objectif d'assainir l'économie nationale en filtrant les resquilleurs fictifs, précise la même source.

Selon les informations de ce site, il suffit au fraudeur d'ajouter un chiffre précis au numéro d'identification fiscale, lors de son introduction dans la déclaration Sigad, pour outrepasser le contrôle par filtre mis en place par le service des Douanes.

REMPLACEMENT DE BILLETS  
DE BANQUE

### Le ministre des Finances confirme

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a confirmé hier, l'intention du gouvernement de remplacer au moins trois types de billets du dinar algérien.

Intervenant hier devant l'APN (Assemblée populaire nationale), le ministre des Finances a confirmé que son département "œuvrera au remplacement des billets de banque de 100, 500 DA et 1.000 DA".

Début janvier, plusieurs médias avaient révélé que le gouvernement procèdera au retrait progressif des billets de banque, à commencer par ceux de 200 et 500 DA, puis 1.000 et 2.000 DA avant fin 2018.

GRIPPE SAISONNIÈRE  
EN ALGÉRIE

### 21 cas de décès enregistrés

21 cas de décès pour cause de grippe saisonnière (H1N1) ont été enregistrés selon le directeur de la prévention au niveau du ministère de la Santé, Djamel Fourar.

La grippe saisonnière a, ainsi, causé la mort de vingt et une personne jusqu'à présent. Le bilan a été fourni par le directeur de la prévention du département de Hazbellaoui. Les victimes sont âgées entre 4 et 65 ans, selon la même source. La prudence est, ainsi, requise en cette période de grand froid.

Rappelons que le ministère a apporté un démenti catégorique aux rumeurs faisant état de cas de grippe porcine en Algérie.

R. N.

SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

# Des postes de garde avec équipements numériques

*Les responsables des hautes instances sécuritaires ont décidé de déployer plus de postes de contrôle au niveau des frontières. Ces postes seront équipés d'un matériel ultra-sophistiqué numérique composé de caméras et d'appareils de détection.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de la Défense nationale indique que 10 nouveaux postes frontaliers seront opérationnels d'ici peu au niveau de la frontière Ouest. Pour renforcer la sécurité et le contrôle sur plusieurs points, ces postes seront équi-

pés d'une technologie numérique de haute facture qui permettra de mieux surveiller les frontières et le trafic de contrebandiers et les mouvements d'acheminement des drogues ainsi que les éléments terroristes qui peuvent s'y introduire. Il faut rappeler que les pouvoirs publics ont approuvé ce plan depuis 2015 visant à consolider la sécurité des frontières. Les services de sécurité vont donc se déployer au niveau de quelques axes des villes comme Maghnia, Bab El Assa, Ghazaouet, Marsat Ben M'Hidi et Béni Bousaid qui souvent représentent des endroits sensibles au trafic de drogue et la contrebande en carburant et autres produits qui sont acheminés clandestinement. De même, on apprend que les frontières au niveau Est seront également concernées par ce nouveau plan de redéploiement sécuritaire sous forme d'un corridor sécuritaire tout au long de la frontière

libyenne. En plus de postes de gardes classiques, les services de gardes-frontières pourront se déployer à large échelle grâce à ces nouveaux équipements qui seront opérationnels 24 sur 24. L'approche des services de sécurité consiste à anticiper tous les trafics venant surtout des pays voisins et particulièrement du Maroc où les contrebandiers tentent d'ouvrir des brèches pour acheminer armes et drogues. L'ANP qui a pu briser la colonne vertébrale des soutiens logistiques au terrorisme en démantelant leurs réseaux, est déterminée à faire face aux nouvelles menaces des cellules dormantes des groupes terroristes grâce à un soutien du renseignement et l'actualisation des données sur ces groupes criminels. Ce plan de vigilance sécuritaire se fonde sur plusieurs comptes rendus des services sécuritaires mettant l'accent sur les tentatives d'incursion des éléments de Daech qui se sont regroupés



dans certaines enclaves libyennes. Mais ils ont toute la difficulté à mener leurs actions criminelles du fait que les frontières algériennes sont actuellement immunisées. Les éléments de l'ANP ont réussi à déjouer les manœuvres de ces groupes à travers l'arrestation de plusieurs terroristes et récupérer des quantités d'armes et explosifs qui devaient être utilisés pour d'éventuels attentats.

F. A.

EAU DOUCE

## L'Algérie parmi les pays les plus pauvres

PAR RANIA NAILI

La pluie qui tombe en Algérie ces dernières semaines rappelle les difficultés que rencontre le pays dans la fourniture en eau, ressource peu abondante mais pourtant vitale et cruciale. L'Algérie est classée parmi les pays les plus pauvres en eau douce par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le pays ne dispose que de 11,5 milliards de mètres cubes d'eau renouvelable par an, donnant une moyenne annuelle située entre 290 et 292 mètres cubes par personne alors que la moyenne mondiale est de 6.000 m3. L'Algérien ne dispose donc que de 3,5 % de la moyenne mondiale. La planète Terre, dont 97 % de l'eau est salée, est traversée par un flux d'eau douce renouvelable de 42.810 milliards de mètres cubes par jour, soit 16.216 litres par jour et par tertiaire, toujours selon les données de la FAO. Cette quantité représente près de quatre fois la consommation des habitants des États-Unis). En prélevant près de 4.000 milliards de mètres cubes d'eau douce en 2014, l'être humain consommait donc moins d'un dixième des ressources renouvelables à sa disposition. Le problème se situe en fait dans la répartition géographique des ressources hydriques. En

effet, plus d'un quart des ressources renouvelables (n'incluant pas les glaces de l'Antarctique, représentant environ 60 % des réserves de la planète) se trouvent en Amérique latine. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, régions aux ressources par habitant critiques, disposent de soixante fois moins d'eau que l'Amérique latine. Selon la FAO, 45 pays comme l'Afrique du Sud, Chypre ou le Maroc sont en situation de pénurie (définie par les Nations unies lorsque les ressources sont inférieures à 1.000 mètres cubes par habitant par an), dont 29 comme Israël ou le Qatar en situation de pénurie extrême (moins de 500 mètres cubes). Avec ses 290 mètres cubes par an et habitant, l'Algérie est présente dans la catégorie des pays en situation de pénurie extrême. Les réserves souterraines, dont dépend un tiers des habitants de la planète, sont menacées d'épuisement, s'alarme en outre l'ONU. 20% d'entre elles sont surexploitées. Des experts s'inquiètent d'une possible disparition, d'ici quelques dizaines d'années, des réserves aquifères dans une partie du bassin du Gange en Inde, dans le sud de l'Espagne et de l'Italie, ou encore dans la vallée centrale de la Californie. Alors que les retraits annuels d'eau douce ont déjà plus que doublé dans le monde entre 1964 et 2014 (dû à

la croissance de la population, l'urbanisation et l'industrialisation), la demande dans les villes va encore augmenter de 50% d'ici 2030 selon l'Onu. La pollution, le changement climatique et une mauvaise gestion des ressources sont autant d'autres facteurs pesant sur la distribution en eau, note pour sa part la Banque mondiale.

### Rôle du réchauffement climatique

"Notre problème de manque d'eau [en Algérie] n'a pas commencé avec les changements climatiques. Il a toujours existé et il existera toujours", déclarait en octobre dernier le professeur Mouhouche, de l'École supérieure d'agronomie d'Alger, aux ondes de la Radio nationale. Le rôle du réchauffement climatique ne doit toutefois pas être négligé. Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) soulignait en effet en 2014 que pour chaque degré Celsius de réchauffement climatique, environ 7% de la population mondiale perdrait au moins 20% de ses ressources en eau renouvelable. Selon les scientifiques, la planète a déjà gagné 1°C depuis l'ère préindustrielle, tandis que l'accord de Paris vise à contenir la hausse des températures sous 2°C, voire 1,5°C. Le Giec prévoit ainsi des sécheresses plus importantes et plus fréquentes dans les zones déjà arides, réduisant les ressources

en eau.

Les ressources hydriques demeurent vitales pour l'essor de l'agriculture, qui consomme le plus d'eau dans le monde, avec 70 % de l'eau prélevée, en majeure partie par l'irrigation. L'agriculture se place loin devant l'industrie (19 %) et l'usage domestique (11 %), selon des données de la FAO. De fortes disparités existent entre les régions. Dans la région Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'agriculture consomme 85 % de l'eau prélevée, tandis que l'usage domestique et l'industrie représentent 10 % et 5 % respectivement. En Asie du Sud, l'eau consommée par l'agriculture représente 91 % des ressources prélevées, contre 7 % pour l'usage domestique et 2 % pour l'industrie. À l'opposé, dans l'Union européenne et en Amérique du Nord c'est l'industrie qui consomme le plus d'eau, avec plus de la moitié de l'eau prélevée (51 % en UE et 53 % en Amérique du Nord). L'agriculture vient en deuxième position, avec le tiers des ressources hydriques prélevées (30 % en UE, 34 % en Amérique du Nord). L'usage domestique est loin derrière, représentant 18 % en UE et 13 % en Amérique du Nord de l'eau douce prélevée.

R. N.

### ESSAIS NUCLÉAIRES DE REGGANE

## Un "crime atomique" mémoriel

Mémoire déchirée et avenir compromis. 58 ans après - les crimes atomiques - (essais nucléaires) de Reggane, perpétré par le colonialisme français, plusieurs zones autour de cette région saharienne restent encore contaminées.

Depuis cette funeste date du 13 février 1960 à nos jours, les populations de Reggane portent encore les séquelles de ces essais et souffrent des aventures insouciantes et destructrices de l'empire colonial français. Depuis, cette zone vierge, paisible et à la nature intacte a été transformée en un espace de désolation où l'environnement, les êtres humains, la faune et la flore ont été à jamais affectés.

L'exposition des populations à la radioactivité n'a, en effet, pas été sans conséquences sur leur état de santé. Les spécialistes ont, en effet, dénombré plusieurs maladies, jusque là méconnues dans la région, notamment le cancer et la leucémie.

L'environnement, lui aussi, n'a pas été épargné. L'exposition des zones oasiennes à la radioactivité, a provoqué un rétrécissement des terres agricoles ainsi qu'une baisse de débit des ressources hydriques souterraines et, dans certains cas le tarissement de puits. "La région du Tanezrouft, en est un exemple éloquent de cet état de fait, elle qui, après avoir été riche en sites verdoyants très prisés jadis par les caravanes commerciales, est devenue un vaste désert sur des centaines de kilomètres", témoignent les membres de l'association "13 février 1960" de Reggane. A en croire les prévisions des spécialistes, les émanations radioactives devraient perdurer pendant des milliers d'années mettant les habitants de la région en constant danger. Qualifier cette barbarie d'essais nucléaires, c'est tenter de décriminaliser ses auteurs. Parler d'"Essais", c'est réduire l'hécatombe humaine qui s'en est suivie à "un pétard de laboratoire", insistait, hier, un journaliste de la Chaîne 3.

En effet, comment parler d'"essais", quand on expose sciemment des êtres humains, tels des rats de laboratoire aux rayonnements nucléaires avec toutes les conséquences que l'on sait ? C'est que dans pareil cas, il ne s'agit en rien d'une "petite expérimentation scientifique", comme cherche à le faire admettre l'Etat français. C'est d'un "crime atomique", non assumé, à ce jour, qu'il s'agit.

Plus d'un demi-siècle après, il est temps que les autorités de l'Hexagone reconnaissent le mal profond qu'elles ont disséminé au Sahara algérien et qu'elles prennent leurs responsabilités, toutes leurs responsabilités en faisant notamment en sorte de dédommager les populations affectées.

Celles-ci sont, par ailleurs, en droit de réclamer que les zones où ont été entrepris les multiples tirs nucléaires fassent l'objet de sérieuses mesures de décontamination. Cela n'est que justice.

### LA CASBAH D'ALGER

## 5 blessés dans l'effondrement du toit d'un immeuble

L'effondrement partiel du toit d'un immeuble survenu hier matin à Alger dans la Haute-Casbah a fait 5 blessés légers, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Aux environs de 4h30, une partie du toit d'un immeuble de deux étages, situé au niveau de la rue Abdelkader-Medjal, dans la Haute-Casbah, s'est effaissée sur le premier étage, a indiqué à l'APS le chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

L'incident a fait 5 blessés légers de la même famille qui ont été tous transférés au CHU Mustapha-Pacha, pour recevoir les soins nécessaires.

R. N.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE JERADA

# Présentation des grandes lignes

*En parallèle à ces mesures d'urgence, il a été procédé à la mise en place d'un programme visant la création de 5.000 emplois directs dans plusieurs secteurs, dont celui de l'agriculture avec, notamment, la mobilisation de 3.000 hectares de terres soulaliyates pour l'exploitation agricole.*



Le wali de la région de l'Oriental, gouverneur de la préfecture d'Oujda-Angad, Mouad El Jamaï, a dévoilé, lundi à Jerada, les grandes lignes d'un ambitieux plan de développement socio-économique de la province. Ledit plan, présenté lors d'une rencontre de communication avec les représentants des jeunes de la province, comprend des mesures efficaces qui placent le citoyen au centre des préoccupations et répondent aux attentes des habitants en termes d'emploi, d'amélioration des conditions de vie, d'accompagnement des mutations sociales et de préservation de l'environnement. Ce plan englobe des mesures d'urgence

qui visent, notamment, à créer quelque 1.000 emplois, dont 300 au profit des ouvriers travaillant dans l'extraction anarchique du charbon (cendriers) et à accorder la priorité d'emploi dans les stations thermiques de Jerada aux jeunes de la province titulaires de diplômes professionnels, outre le lancement des travaux d'extension de la zone industrielle devant abriter des unités de production et qui vont générer environ 1.500 emplois supplémentaires à court terme. Le plan prévoit aussi la facilitation de l'opération d'organisation des ouvriers mineurs dans le cadre de sociétés ou de

coopératives tout en leur offrant la possibilité de commercialiser leur production de charbon auprès de l'Office national d'électricité, la création de coopératives en vue de conclure des contrats avec l'Office dans les domaines du transport du charbon, du gardiennage et des autres activités de sous-traitance, et ce dans le cadre de la réglementation en vigueur. Dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), une expérience singulière sera menée à travers la création d'un guichet au siège de la province pour recevoir les porteurs

de projets générateurs d'emplois, étudier leurs propositions et les accompagner dans la réalisation de projets aux retombées positives.

En parallèle à ces mesures d'urgence, il a été procédé à la mise en place d'un programme visant la création de 5.000 emplois directs dans plusieurs secteurs dont celui de l'agriculture avec notamment la mobilisation de 3.000 hectares de terres soulaliyates pour l'exploitation agricole (1.000 pour les ayants droit et 2.000 en faveur des jeunes), en sus du réaménagement des actuels périmètres irrigués au profit des exploitants. Pour ce qui est du renforcement des infrastructures en milieu rural, il a été procédé à la programmation de 108 projets dans les secteurs des routes, l'enseignement, la santé, l'eau et l'électricité et ce, dans le cadre du Programme de réduction des disparités territoriales et sociales en milieu rural avec un coût global de 500 millions de dirhams couvrant la période 2018-2023.

BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2017

## Ooredoo renforce son positionnement grâce à une stratégie digitale innovante

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu publics, lundi, ses résultats financiers de l'année 2017 confirmant la poursuite du développement de sa filiale algérienne notamment dans le segment du digital et de l'Internet mobile haut débit. Ooredoo Algérie a, en effet, clôturé l'année 2017 avec des indicateurs financiers positifs portés par la stratégie de l'entreprise orientée vers les nouveaux services digitaux et l'enrichissement de son monde Haya !. Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont atteint 104,2 milliards DA en 2017. Le parc clients a, quant à lui, avoisiné

les 14 millions d'abonnés à fin décembre 2017. Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a été de 45,8 milliards DA en 2017 contre 39,3 milliards DA en 2016 soit une progression de +16,5 %. Au sein du groupe Ooredoo, Ooredoo (Algérie) représente 9 % du nombre d'abonnés. Ooredoo Algérie clôture ainsi l'année 2017 par la consolidation de son positionnement dans le secteur national de la téléphonie mobile et se fixe l'objectif de renforcer ses investissements en Algérie

en 2018 afin de démocratiser la technologie 4G et le haut débit mobile auprès des utilisateurs algériens et participer ainsi au développement de l'économie numérique nationale. Rappelons que le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie sponsorise l'équipe légendaire du grand Real Madrid et du Paris Saint-Germain qui s'affrontent, ce soir, en Champions League au stade Santiago Bernabeu, ainsi que Zinedine Zidane dans le cadre de l'offre Ooredoo Haya.

R. E.

EN DÉPIT D'UN REcul IMPORTANT DE LA CADENCE DU SECTEUR DES HYDROCARBURES

## La croissance économique a atteint 2,2 % en 2017

L'économie algérienne a réalisé une croissance de 2,2 % en 2017 (contre 3,3 % en 2016) en dépit d'un recul important de la cadence de croissance du secteur des hydrocarbures, a indiqué le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) Mohamed Loukal. "Nous avons enregistré une croissance économique de 2,2% en 2017 en dépit d'un fort recul de la cadence de croissance des hydrocarbures", a précisé M. Loukal lors d'une séance plénière à l'APN présidée par Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée, consacrée à la présentation du rapport des évolutions financières et monétaires en 2016 et en 2017. Le déficit global de la balance des paie-

ments a été quant à lui de 23,3 milliards de dollars (mds USD) en 2017 contre 26,3 mds USD en 2016. Les réserves de change du pays ont reculé de 16,8 mds USD en 2017 passant de 114,4 mds USD à fin 2016 à 97,3 mds USD à la fin 2017, a-t-il indiqué. Les exportations des hydrocarbures ont reculé en volume après une hausse de 10,8 % en 2016 alors que leur valeur a progressé à 31,6 mds USD à la fin 2017 contre 27,9 mds USD en 2016. Les exportations hors hydrocarbures ont, de leur côté, reculé à 1,3 md USD contre 1,4 md USD en 2016. Le total des exportations a ainsi atteint 32,9 mds USD en 2017 contre 29,3 mds USD en

2016. Les importations ont de leur côté poursuivi leur baisse passant à 48,7 mds USD en 2017 contre 49,7 mds USD en 2016. A la fin septembre 2017, les recettes budgétaires effectives ont été de 4.740 milliards de DA contre 3.606 mds DA en septembre 2016, soit une hausse de 21,5 %. Les dépenses budgétaires sont restées quasi-stables à 5.535 mds DA à septembre 2017. Ainsi, le déficit budgétaire a fortement reculé à 795 mds DA durant les premiers mois de 2017 contre un déficit budgétaire de 1.567 mds DA à la même période en 2016, selon le gouverneur de la BA.

R. E.

### FINANCES

## La masse monétaire hors circuit bancaire a reculé en 2017

La masse monétaire circulant hors circuit bancaire, c'est-à-dire l'argent thésaurisé, a reculé en 2017 par rapport à 2016, a indiqué devant l'Assemblée populaire nationale (APN) le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) Mohamed Loukal.

"La monnaie fiduciaire en circulation est estimée à environ 4.780 milliards (mds) de DA dont 1.500 mds DA à 2.000 mds DA représentent l'argent thésaurisé des agents économiques", a-t-il précisé en présentant aux députés les rapports de la BA sur les évolutions financières et monétaires en 2016 et en 2017. "Cela montre clairement la nécessité que les banques commerciales introduisent la collecte de ces ressources considérables circulant hors les banques comme étant une priorité", a-t-il préconisé.

Il a avancé, à ce propos, que la monnaie circulant hors circuit bancaire a reculé de 105 mds DA en décembre 2017, à titre d'exemple, et ce grâce à l'application d'une directive de la BA concernant la domiciliation des importations destinées à la revente en l'état.

Cet argent bancarisé en un mois (105 mds DA) a permis, à lui seul, de faire augmenter les ressources bancaires de 172 mds DA en décembre 2017, s'est-il réjoui.

Ainsi, le montant de la monnaie fiduciaire a baissé à 4.675 mds de dinars à fin 2017 contre 4.780 mds DA à fin septembre 2016.

Et en dépit d'un recul de 8 % des dépôts du secteur des hydrocarbures, les dépôts bancaires ont progressé dans l'ensemble en 2017 pour se situer à 9.602 mds DA.

R. E.

## GHARDAIA

## Vaccination contre la rougeole et la rubéole

La campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole a touché depuis son lancement (21 décembre dernier) quelque 25% des élèves ciblés dans la wilaya de Ghardaïa, selon les responsables de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Cette action de prévention, qui s'étalera jusqu'au 31 janvier courant, ambitionne de vacciner au moins 95% de la population scolarisée dans les différentes localités de la wilaya, en assurant, notamment, le rattrapage pour les enfants non vaccinés, a fait savoir le directeur de la santé, Ameer Benaïssa.

Pour atteindre les objectifs affichés, un dispositif spécial a été mis en place par les services de la santé dans ses différentes structures médicales de proximité ouvertes de jour comme de nuit où quelque 96.000 doses de vaccins contre la rougeole et la rubéole ont été réparties sur l'ensemble des points de vaccination.

Près de 17.000 doses ont été déjà utilisées depuis le début de la campagne, a affirmé le même responsable, ajoutant qu'une opération de communication et de sensibilisation destinée à tous les acteurs de la société a été lancée à travers la radio locale, les mosquées et autres écoles pour expliquer l'intérêt de la vaccination.

"On s'attend à un afflux de la population ciblée et un accroissement du taux de vaccination durant cette dernière décade", a affirmé le même responsable. La wilaya de Ghardaïa a enregistré durant l'année écoulée, 256 cas de rubéole et aucun cas de rougeole, selon les données épidémiologique de la direction de la santé.

## ILLIZI

## Plusieurs visiteurs au Salon de l'artisanat

La panoplie de produits de l'artisanat exposés au 3<sup>e</sup> Salon national de l'artisanat, qui a eu lieu à la maison de la culture Othmane-Bali, à Illizi, a suscité l'admiration de nombreux visiteurs venus découvrir le savoir-faire des artisans de différentes régions du pays. Cette manifestation a drainé des passionnés d'artisanat venus découvrir la beauté des articles de broderie traditionnelle, couture, poterie, produits de beauté traditionnels et de joaillerie kabyle très appréciée par les visiteurs. L'organisation de ce salon national s'assigne comme objectifs la vulgarisation du patrimoine culturel, d'anciens métiers d'artisanat marquant certaines régions du pays, la commercialisation des produits de l'artisanat qui représente un créneau porteur pour le tourisme, notamment en régions sahariennes touristiques, a indiqué, à l'APS, la chargée de la femme à la Commission nationale de l'artisanat et des métiers, Lamia Hellak. Cette manifestation a été également une occasion pour les participants d'échanger leurs expériences et de découvrir de nouvelles potentialités à même représenter le pays dans les grandes manifestations dédiées à ce domaine. Les cadres de la commission précitée ont convié les artisans de la wilaya d'Illizi à mettre à profit cet espace pour faire connaître et valoir leurs produits et de les promouvoir dans le but de pérenniser les activités artisanales. Initiée par la Commission nationale de l'artisanat et des métiers, cette édition du Salon national de l'artisanat, s'étalant sur une quinzaine de jours, a regroupé 20 artisans versés dans différentes filières de l'artisanat et représentant 11 wilayas du pays.

APS

## M'SILA, MIEL DE L'ASE FÉTIDE

# Un produit de plus en plus prisé

*Au fil des salons dédiés au miel organisés dans la wilaya de M'sila, le miel de l'ase fétide, de la plante ferula asa foetida, connue dans diverses régions sous l'appellation de derias ou en tamazight adheriyis, semble être de plus en plus prisé par les consommateurs dans la capitale du Hodna.*

PAR BOUZIANE MEHDI

L'engouement sur cette variété de miel se fait sentir d'un salon à un autre dans la wilaya et ce, grâce aux vertus diététiques et thérapeutiques de ce miel énumérées par les apiculteurs et les consommateurs, a indiqué l'APS.

La "floraison de l'ase fétide a lieu en hiver et au printemps durant lesquels les éleveurs installent leurs ruches près des aires de répartition de cette herbacée", ont précisé les frères Deriouche de Tipasa, deux apiculteurs rencontrés par l'APS à la salle d'exposition de la Chambre d'artisanat et des métiers (Cam), lors d'une manifestation économique, assurant que cette plante, susceptible d'être mortelle pour les animaux d'élevage, entraîne des réactions allergiques au contact de la peau humaine mais les abeilles produisent à partir du pollen de ses fleurs "un miel au goût singulier et aux effets thérapeutiques certains".

Représentant les principales régions où pousse l'ase fétide, les zones steppiques et subsahariennes attirent de plus en plus



d'apiculteurs désireux obtenir le miel de cette plante "particulièrement demandé" par les consommateurs, soutiennent également des apiculteurs de la wilaya de Blida rencontrés au cours de la même manifestation.

Installés sur les steppes, 60 % des apiculteurs produisent essentiellement trois variétés de miel : le miel de la roquette (eruca sativa), de l'ase fétide (ferula asa foetida) et du harmal (peganum harmala) qui figurent parmi les meilleurs miels surtout indiqués pour le traitement de la grippe et la laryngite ainsi que pour le renforcement de l'appareil immunitaire, selon les professionnels de l'apiculture qui affirment que le kilogramme du miel de l'ase fétide atteint 3.000 DA, un prix inférieur à celui des autres miels, "non pas à cause de sa moindre qualité mais en raison des grandes quantités de sa

production".

Pour beaucoup d'apiculteurs du Hodna et d'autres villes, la création d'un laboratoire national de référence qui fournit la certification de qualité favorisera l'exportation du miel algérien, a fait savoir l'APS, soulignant que ces mêmes apiculteurs regrettent "l'indigence" de la culture de consommation des produits de la ruche dont seul le miel est demandé par les consommateurs nationaux, pourtant le pollen, la cire, la propolis et le savon à base d'extraits de la ruche, dont le prix de l'unité dépasse les 500 DA, sont autant "de produits bio à haute valeur nutritive et médicinale".

B. M.

## ADRAR, GESTION DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

## Mise en place de nouveaux mécanismes

La gestion des affaires de la commune, cellule de base du développement local, requiert, au regard des exigences croissantes du développement et des attentes de la population, la mise en place de nouveaux mécanismes à même de permettre des alternatives financières supplémentaires, a estimé le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) d'Adrar.

Approché par l'APS, Akacem Abdelkrim a indiqué que ces mesures administratives "contribueront indubitablement à la réduction des charges de dépenses de gestion sur le Trésor public, en encourageant "l'innovation dans le financement", une nouvelle approche des pouvoirs publics dans la gestion et le fonctionnement des collectivités locales".

Faisant part de nombreuses visions locales "utiles" pour mettre en forme des projets rentables, à même de renflouer les caisses de la commune à travers le recouvrement des recettes de prestations et autres revenus, dont ceux issus des locations, l'édile a indiqué, cependant, que la situation des biens fonciers constitue un "grand obstacle" gênant les ambitions de développement.

Des contraintes qui, a-t-il avancé, nécessitent des dispositions organisationnelles souples devant permettre d'atteindre les

objectifs locaux et permettre aux communes d'agir aisément.

S'agissant des ressources humaines, M. Akacem a estimé nécessaire le levée du gel sur le recrutement de personnels professionnels pour cette collectivité locale, en vue de lui permettre, en tant que chef-lieu de wilaya, de mener à bien ses missions, notamment la gestion des services de la commune, l'amélioration du service public, l'hygiène, l'entretien, l'éclairage public, la gestion des espaces verts et des écoles primaires.

Le P/APC d'Adrar a relevé, en outre, que la consommation électrique par de nombreuses structures et installations relevant de la commune constitue un lourd fardeau financier sur le budget de fonctionnement, mettant l'accent, pour cela, sur la nécessité de trouver d'autres alternatives pour l'exploitation des énergies renouvelables, plus avantageuses et disponibles dans la région.

Pour cet élu, l'encouragement de l'exploitation des énergies renouvelables dans la gestion des structures publiques demeure tributaire de la mise en place d'un mécanisme efficient à même de garantir l'aboutissement de cette démarche.

Cette démarche requiert, a-t-il suggéré, la mobilisation de la main-d'œuvre qualifiée par l'ouverture de spécialités de formation

et la mobilisation de pièces de rechange, en vue d'assurer la pérennité de l'exploitation des énergies renouvelables, ainsi que le soutien des prix des équipements de ces énergies propres afin de permettre leur large utilisation par les collectivités.

La réunion de ces conditions est susceptible de favoriser cette orientation vers l'exploitation des énergies renouvelables, en vue de réduire les charges financières engendrées par la consommation de l'électricité conventionnelle, notamment en matière d'éclairage public, d'électrification des lieux et structures publiques, y compris les mosquées, sachant que le tissu urbain de la ville d'Adrar ne cesse de s'étendre.

/-APC d'Adrar a aussi suggéré la création d'une instance exécutive publique chargée des opérations de production, d'exploitation et d'accompagnement des énergies renouvelables.

"L'énergie solaire est la source appropriée à exploiter dans la wilaya d'Adrar, eu égard aux spécificités naturelles de la région", conclut M. Akacem, avant de souligner l'importance de la réalisation d'une centrale photovoltaïque pour certaines activités, telles que l'agriculture et les équipements de climatisation.

APS

ORAN, ZOOM SUR LA COMMUNE D'ARZEW

# Une des plus riches collectivités du pays

*Située à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Oran, la commune d'Arzew figure au tableau des plus riches collectivités du pays en engrangeant ses recettes de la fiscalité générées par les activités des complexes industriels constituant le pôle pétrochimique et de son port commercial.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette collectivité, qui a été érigée en pôle pétrochimique au lendemain de l'Indépendance, œuvre à renforcer son processus de développement tous azimuts pour répondre aux aspirations de ses 95.000 habitants dont les besoins se font de plus en plus sentir, notamment en matière de logement, d'emploi, de santé, de transport et de loisirs, indique l'APS. Selon la secrétaire générale de la commune, Mokhtaria Bouraâda, la baisse des prix des hydrocarbures sur le marché mondial a eu des répercussions sur ces recettes communales, estimées à fin décembre 2017 à 1,19 milliard de dinars, et ces rentrées fiscales ont, toutefois, diminué de 36 % par rapport aux précédents exercices, alors que la masse salariale de la commune représente 51% de ces recettes. La commune d'Arzew ne bénéficie d'aucun subside de l'Etat à l'exception des projets communaux de développement, des projets à fort impacts sociaux, le reste de la nomenclature des projets se réalise en autofinancement, a souligné la même responsable, ajoutant qu'actuellement, les



ressources proviennent pour l'essentiel de la taxe sur activité professionnelle (TAP), de la TVA, de l'IRG, de la taxe foncière et d'assainissement et de l'impôt forfaitaire unique. Selon l'APS, la secrétaire générale de la commune a ajouté que cette collectivité s'emploie à introduire d'autres modes de financement générateurs de revenus supplémentaires, comme la majorité des loyers des biens communaux (kiosques, salles des fêtes et le marché couvert d'El-Mohgoune entre autres), et les autres rentrées financières attendues proviendront du port qui connaît actuellement un regain d'activités, avec la réalisation d'opérations de commerce extérieur, génératrices de devises, en témoigne la dernière opération d'exportation de 16.600 tonnes de ciment gris vers la Gambie. Chargée de cette infrastructure, l'entreprise EPA prévoit, du reste, l'exportation des plaques de plâtre fabriquées par Knauf de Benfréha et du rond à béton de Tosyali Algérie" de Bethioua, et aussi, les élus locaux comptent miser sur le tourisme comme créneau pour assurer un développement harmonieux et durable.

Avec la beauté de ses paysages, de sa baie

et la qualité de son environnement côtier, le tourisme peut être une carte gagnante, affirme l'APS, précisant que dans ce cadre, élus locaux et population attendent l'achèvement de l'opération d'aménagement de la zone d'expansion touristique de Cap Carbon ou encore l'aménagement de la zone d'activité de Ksibet pour assurer le développement de la collectivité.

La réalisation de la route Arzew-Cap Carbon est appelée à offrir des perspectives encourageantes au développement du secteur du tourisme, en créant de l'emploi et en endiguant le chômage des jeunes, de plus en plus prononcés.

Ne drainant, pour le moment, que très peu d'investisseurs, la zone d'activités de Ksibet peut également servir de cadre propice pour le développement de la sous-traitance industrielle pour répondre aux besoins des complexes du pôle industriel pétrochimique et la promotion des autres services. Une commission de wilaya a siégé pour voir la faisabilité de l'exploitation d'un gisement d'argile pour réaliser une briqueterie dans cette même zone.

B. M.

CONSTANTINE, CONNECTION D'EL-KHROUB À TROIS VILLES ÉMERGENTES

## Ambitions d'une méga-commune

Agglomération cosmopolite, connectée à des villes "satellites" et pôle universitaire par excellence, la commune d'El-Khroub (Constantine) est une méga-cité qui ambitionne d'amorcer un décollage économique à la faveur du nouveau code des collectivités locales annoncé pour l'année en cours. Avec une densité démographique galopante, 500.000 habitants, la commune d'El-Khroub dispose de nombreux marqueurs d'urbanité avec ses pôles urbains intégrés Massinissa, Aïn-Nehas et la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

A ce titre, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) d'El-Khroub, Boubekeur Bouras, relève que la démographie à Ali-Mendjeli est en constante évolution en fonction des opérations de relogement qui interviennent régulièrement, d'où, estime-t-il, "la difficulté de disposer à l'heure actuelle de données exhaustives sur le parc immobilier de la commune, notamment".

En effet, en dépit d'un parc immobilier considérable, cette nouvelle ville reste "budgétivore", selon cet édile, essentiellement en matière de gestion des établissements scolaires qui ne cessent d'éclorre chaque année, ainsi qu'en matière de collecte des déchets domestiques, mettant à mal les ressources budgétaires d'El-

Khroub et "réduisent sa marge de manœuvre financière".

M. Bouras exprime le vœu de voir cette agglomération dotée d'un "statut particulier" qui lui permettrait de bénéficier d'un "tissu administratif et de structures publiques à même de prendre en charge sa population et d'assurer l'épanouissement des citoyens de Ali-Mendjeli".

Une décision en ce sens serait "la bienvenue", d'autant que cet immense pôle urbain représente, selon lui, un "gouffre financier dont la gestion relève du fait accompli", surtout que la commune d'El-Khroub doit, en outre, gérer deux autres pôles urbains, à savoir les nouvelles villes de Massinissa et Aïn-Nehas.

Autant de charges, mais aussi d'atouts majeurs pour la commune d'El-Khroub qui dispose d'un potentiel humain et économique important, deux universités et des résidences universitaires qui la classent en haut du podium des communes capables d'insuffler une nouvelle dynamique en vue, relève M. Bouras, d'une meilleure gouvernance et de développement de l'économie locale.

Toutefois, l'équilibre financier de la commune d'El-Khroub, connue pour être la plus "aisée" de la wilaya de Constantine pendant plusieurs années, semble à présent

se réduire drastiquement suite aux besoins considérables requis par ses nouveaux satellites (Ali-Mendjeli, Massinissa, Aïn-Nehas) qui nécessitent des moyens financiers proportionnels à leur développement effréné.

M. Bouras a relevé l'incidence du dernier découpage administratif qui, selon lui, a privé El-Khroub de deux zones industrielles qui relèvent désormais des localités de Benbadis et Ouled Rahmoune, faisant état également de la perte de 240 millions de dinars de redevances de la SNTA, versées à présent à la direction des grandes entreprises, mais aussi de la perte de la moins-value de 260 millions de DA qui n'est plus perçue depuis 2015.

Il s'agit, notamment, du cas des nombreux commerces d'Ali-Mendjeli, dont les extensions opérées par les commerçants exploitant les espaces jouxtant les immeubles, représentent, selon M. Bouras, une "rentée d'argent pour la commune", précisant que l'opération de valorisation des biens n'a pas encore été entamée.

En qualité d'élue, le maire d'El-Khroub espère, à ce titre, que les collectivités locales puissent disposer de "plus de prérogatives" dans la prise de décision.

APS

BLIDA

## 3 décès suite à des complications de la grippe saisonnière

Trois décès ont été enregistrés à Blida depuis octobre dernier des suites de complications liées à la grippe saisonnière, selon le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya. Selon Mohamed Djemaï, il s'agit de deux personnes originaires de Médéa, arrivées à Blida dans "un état critique", alors que la 3e victime est issue d'Ouled Aïch, a-t-il précisé, signalant qu'aucune des trois personnes décédées, toutes atteintes de maladies chroniques, n'a été vaccinée contre la grippe saisonnière.

Le responsable a fait part, au titre des mesures prises pour une prise en charge idoine des malades de la grippe saisonnière, de l'affectation, à leur profit, de salles isolées au niveau du CHU Frantz-Fanon et de l'hôpital Brahim-Tirichine, ex-Faubourg, jusqu'à leur rétablissement total.

Mohamed Djemaï a, par ailleurs, lancé un appel à toutes les personnes atteintes de maladies chroniques, au même titre que celles âgées de plus de 65 ans, ainsi que les femmes enceintes, en vue de se rapprocher des établissements hospitaliers pour se faire vacciner, signalant la vaccination, à ce jour, de 34.000 personnes contre la grippe saisonnière, dans l'attente, a-t-il dit, de la réception de doses supplémentaires de ce vaccin, également disponible au niveau des pharmacies de la wilaya, a-t-il informé. Il n'a pas manqué, en outre, de souligner l'impératif d'adoption de certains réflexes préventifs contre cette maladie, en se lavant les mains régulièrement et n'utilisant que des mouchoirs en papier à usage unique, à jeter parès usage. Pour sa part, le directeur général de la prévention auprès du MSPRH, Djamel Fourrar, a fait cas de 2,5 millions de doses de vaccin antigrippal importées, dont 1.3 million ont été distribuées aux structures de santé, a-t-il indiqué, signalant que 82% de ces vaccins ont déjà été consommés.

Des instructions ont été données par la tutelle aux établissements de santé pour "réactiver leur stock de vaccins", a-t-il encore précisé. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été prolongée jusqu'à mars prochain, rappelle-t-on.

EL-OUED

8<sup>es</sup> journées

## médicochirurgicales, "Une maternité sûre"

"Une maternité sûre" est le thème retenu pour les 8<sup>es</sup> journées médicochirurgicales tenue à la maison de la culture Mohamed-Lamine-Lamoudi à El-Oued. Le choix de ce thème sensible vise l'enrichissement des contenus des programmes nationaux préventifs arrêtés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière afin de réduire le taux de mortalité des parturientes et des nouveau-nés, a indiqué à l'APS le président de l'Association des praticiens médicaux privés (partie organisatrice), Brahim Mida.

Le volet académique de ces journées comporte des communications de 22 médecins spécialistes sur cinq axes (les nouveau-nés, le diabète, les urgences vasculaires, les maladies cardiaques et la gynécologie-obstétrique).

Six ateliers de formation au profit des médecins participants ont porté sur le diagnostic des cas médicochirurgicaux complexes (réanimation du nouveau-né, traitement des insulinodépendants de type 2, traitement et contrôle durant l'accouchement, suivi des grossesses normales, échec du traitement à l'insuline et lecture des électrocardiogrammes).

APS

## PALESTINE

# Abbas refuse de travailler avec les USA comme seul médiateur face à Israël

**Mahmoud Abbas a exhorté à mettre en place un mécanisme selon lequel les États-Unis feront partie d'un groupe de médiateurs.**

Les Palestiniens "refusent d'avoir affaire à Washington et de le traiter comme seul médiateur dans le cadre du conflit avec Israël en raison des démarches américaines", a déclaré le président Mahmoud Abbas au cours d'un rendez-vous avec son homologue russe. La "Palestine rejette catégoriquement la possibilité de travailler avec les États-Unis comme seul médiateur dans les pourparlers avec Israël", a fustigé le dirigeant palestinien, condamnant la décision de Washington de transférer l'ambassade américaine en Israël de Tel Aviv à Jérusalem. "Dans les conditions créées par les actions des USA, nous affirmons que dès maintenant, nous refusons de travailler sur n'importe quelle mesure avec les Américains dans le rôle du seul médiateur, car nous sommes contre leurs démarches", a-t-il annoncé lors de sa rencontre avec Vladimir



Poutine. Mahmoud Abbas a exhorté à mettre en place un mécanisme selon lequel les États-Unis feront partie d'un groupe de médiateurs :

"Nous sommes d'accord, nous n'avons pas de contre-indications concernant un format multilatéral de travail, par exemple, un quartet avec d'autres pays, à l'instar du groupe de finalisation de l'accord iranien." Le dirigeant palestinien a également présenté ses condoléances au peuple russe

suite au crash de l'An-148 dans les environs de Moscou.

Le chef d'État russe a, de son côté, pointé la profondeur et la qualité des relations russo-palestiniennes et a affirmé qu'il venait d'évoquer le dossier proche-oriental dans un entretien téléphonique avec Donald Trump. Selon Vladimir Poutine, la situation dans la région "est loin de celle qu'on voudrait tous voir". Le 6 décembre dernier, les États-Unis ont

reconnu Jérusalem en tant que capitale d'Israël. Donald Trump a également pris la décision d'y transférer l'ambassade américaine. Le statut de cette ville est l'une des questions les plus épineuses du règlement pacifique de ce conflit au Proche-Orient. Israël occupe la partie est de la ville depuis la guerre des Six Jours en 1967 et insiste toujours sur le fait que Jérusalem est sa "capitale éternelle et indivisible".

En réponse à la décision de Donald Trump, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté le 21 décembre une résolution dénonçant la reconnaissance de Jérusalem en tant que capitale d'Israël. La majorité écrasante de pays-membres de l'Onu (128 États) ont voté pour cette résolution, tandis que seulement 9 pays s'y sont opposés.

## CISJORDANIE OCCUPÉE

## Netanyahu dit discuter avec les États-Unis d'une "annexion des colonies"

Le Premier ministre israélien a affirmé aux députés de son parti qu'il serait en discussion avec les États-Unis pour annexer les colonies de Cisjordanie. La Maison Blanche se défend d'avoir eu de telles discussions. Ces propos de Benjamin Netanyahu semblent en fait surtout avoir une portée intérieure à un moment où le chef du gouvernement a besoin de s'assurer du soutien des élus de sa majorité. Benjamin Netanyahu qualifie l'initiative "d'historique" et affirme avoir engagé des conversations avec les États-Unis depuis un "moment" à ce sujet.

Devant les députés de son parti, le chef du gouvernement s'est posé en défenseur des colonies, assurant œuvrer à leur annexion.

Mais il souligne que cela doit se faire en coordination avec l'administration américaine dont le soutien, dit-il, est "un atout stratégique pour Israël et pour la colonisation". L'annexion des colonies est un sujet récurrent dans le débat politique israélien. Plusieurs propositions de loi ont été rédigées ces derniers mois. Soutenues par la frange la plus à droite de la coalition gouvernementale, elles ont été inscrites à l'ordre du jour de la Knesset et finalement retirées à la demande du Premier ministre.

En assurant discuter du sujet avec les États-Unis, Benjamin Netanyahu cherche donc à s'assurer le soutien de la droite de son parti. Un soutien qui pourrait se révéler crucial dans les prochains jours : la

police devrait annoncer si elle préconise sa mise en examen dans les deux enquêtes pour corruption le visant. La décision finale d'engager des poursuites judiciaires contre le chef du gouvernement reviendra au procureur général. Mais la publication des conclusions des enquêteurs pourrait fragiliser le Premier ministre.

Le numéro 2 de l'OLP, (l'Organisation de libération de la Palestine) et principal négociateur palestinien Saeb Erakat voit dans la déclaration de Benjamin Netanyahu "la confirmation que l'accord final de paix est décidé unilatéralement par Israël avec la complicité des États-Unis".

## NIGERIA

## Un des ravisseurs des lycéennes de Chibok condamné à 15 ans de prison

Un des terroristes du groupe nigérian Boko Haram a été condamné à 15 ans de prison pour sa participation à l'enlèvement en 2014 de plus de 200 lycéennes à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, a-t-on appris auprès du ministère de la Justice.

"Un membre de Boko Haram qui a fait partie des ravisseurs qui ont kidnappé les filles de Chibok a été condamné à 15 ans de prison", lors des auditions du tribunal de Kainji, qui s'est ouvert lundi pour juger les insurgés, a expliqué à l'AFP Salihu Isah, le porte-parole du ministère de la Justice.

Haruna Yahaya, 35 ans, est "handicapé", a précisé le porte-parole, avec un bras paralysé et une jambe déformée, et a plaidé coupable mais a demandé la clémence des

jurés, pour avoir été "forcé à intégrer" le groupe terroriste et "a agi à cause de leur sévérité", selon son avocat.

Toutefois, le tribunal de Kainji a jugé qu'il "avait l'option de ne pas prendre part aux activités de Boko Haram", rapporte M. Isah et l'a condamné à une lourde peine de prison. Des centaines de membres présumés du groupe terroriste nigérian Boko Haram ont commencé à comparaître lundi devant un tribunal installé dans une base militaire à Kainji, au centre du Nigeria, pour déterminer s'ils seront condamnés, innocentés ou envoyés dans des centres de réhabilitation.

En avril 2014, 219 lycéennes, âgées de 12 à 17 ans ont été enlevées alors qu'elles passaient leurs examens à Chibok, dans le

nord-est du Nigeria, épicerie des violences du groupe terroriste. Leur rapt a entraîné une vague d'émotion mondiale sur les réseaux sociaux sous le mouvement de "Bring back our girls".

Depuis, 107 jeunes filles ont été retrouvées ou échangées après des négociations avec le gouvernement. Début janvier, plusieurs d'entre elles apparaissaient dans une vidéo diffusée par le groupe, où elles disaient qu'elles ne reviendraient plus et ne voulaient plus quitter le "califa".

Depuis 2009, le conflit avec Boko Haram a fait au moins 20.000 morts, 2,6 millions de déplacés au Nigeria et des milliers de personnes ont été enlevées.

Agences

## VENEZUELA

## Pas d'argent, pas de droit de vote à l'Onu

Lundi 12 février, le Venezuela a été privé de droit de vote dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Onu pour non-paiement de cotisations, selon la chaîne NTN24. La chaîne de télévision colombienne NTN24 a annoncé, se référant aux Nations unies, que le lundi 12 février le Venezuela, n'étant pas à jour au niveau de ses cotisations, avait été privé provisoirement de droit de vote à l'Assemblée générale de l'Onu. En vertu des normes de l'Onu, le droit de vote d'un pays est provisoirement suspendu s'il ne paie pas à temps ses cotisations au budget des Nations unies. Fin janvier, 7 autres pays, outre le Venezuela, faisaient partie des États débiteurs de l'Onu, à savoir la Centrafrique, la République dominicaine, la Guinée équatoriale, Grenade, la Libye, le Surinam et le Yémen.

Cette situation n'est pas une première pour le Venezuela. En 2017, il avait déjà été privé de droit de vote, rétabli une fois ses cotisations versées.

## SYRIE

## Erdogan appelle les USA à mettre fin à leur "théâtre" avec Daech

Les États-Unis doivent cesser de prétendre combattre les terroristes de Daech en Syrie, a estimé mardi le président turc Recep Tayyip Erdogan intervenant devant les membres du Parti de la justice et du développement (AKP), au pouvoir dans le pays. "Vous dites que vous luttez contre Daech. Et combien de membres de Daech avez-vous éliminés ? Ce qui ont combattu Daech combattent aujourd'hui la Turquie. Personne n'a le droit de se servir de Daech comme d'un prétexte. Il est l'heure de mettre fin à ce théâtre avec Daech, il est l'heure de lever les masques", a lancé le dirigeant turc. Selon lui, les États-Unis ont débloqué 550 millions de dollars pour apporter une assistance aux Unités de protection du peuple (YPG, kurdes) et comptent encore accroître le volume des fonds alloués à ces fins jusqu'à 3 milliards USD. Les relations entre la Turquie et les États-Unis connaissent une crise en raison notamment du soutien apporté par Washington aux milices YPG considérées comme une organisation terroriste par Ankara.

Agences

# Intrigante présence simultanée des USA et de Daech en Afghanistan

*Téhéran a commencé à parler haut et clair de ce qu'il murmurait jusque-là, à savoir son inquiétude sur le transfert possible, par les USA, de combattants de l'État islamique de Syrie et d'Irak, où ils ont été vaincus, en Afghanistan.*

De l'autre côté de la mince barrière qui sépare encore, les pays visés, du nouveau bloc émergent multipolaire, ce qui se dit de Daech a de quoi donner des sueurs froides. Rumeurs, propagande anti-américaine, brouillard de la guerre ou faits avérés ?, il est impossible à ce stade de le dire. Quoi qu'il en soit, le diplomate indien retraité resté sur la brèche en tant qu'expert en géopolitique, Melkulangara Bhadrakumar, relaie ici un son de cloche tout autre que celui des médias grand public, avec des accusations excessivement lourdes de la part de l'Iran contre les USA. La question qui taraude néanmoins les esprits est la suivante : si vraiment les USA sont en train de transférer des combattants de Daech en Afghanistan à partir de la Syrie et de l'Irak, par quels moyens le font-ils et d'où exactement ces combattants viennent-ils ?

Même si par le passé, Daech semble avoir été autorisé à se déplacer en Syrie, il n'a jamais été question de les laisser librement sortir de Syrie et d'Irak, du moins depuis qu'ils perdent la guerre. Aujourd'hui, le groupe terroriste est encerclé dans trois poches. Seules possibilités de sortie, les airs ou la route. Or, les avions-cargos de type Hercule ou les hélicoptères sont très visibles, et ne parlons même pas des colonnes de véhicules de transport terrestre. Alors ?

Téhéran a commencé à parler haut et clair de ce qu'il murmurait jusque-là, à savoir son inquiétude sur le transfert possible, par les USA, de combattants de l'État islamique de Syrie et d'Irak, où ils ont été vaincus, vers l'Afghanistan.

## L'Iran tire la sonnette d'alarme

Le 30 janvier, le leader suprême Ali Khamenei a dit : *"Le but du transfert par les USA de terroristes de Daech en Afghanistan est de créer une justification à la poursuite de son déploiement dans la région et d'assurer la sécurité du régime sioniste (Israël)".* De fait, toutes les déclarations faites au niveau du leader suprême attirent invariablement l'attention parce qu'elles signalent des directives politiques fondées sur un processus prudent de décisions prises à la lumière de rapports de renseignements.

Le fait est que trois jours avant la déclaration de Khamenei, le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a eu une rencontre avec des terroristes de Daech qui tentaient d'infiltrer la province de l'ouest de l'Iran Kermanshah, à partir de l'Irak. Tous les rapports précisent qu'il s'agissait d'un clash majeur au cours duquel trois membres des Gardiens de la révolution ont été tués, y compris un officier avec le rang de major. Selon le commandant des forces terrestres des CGRI, le général Mohammad Pakpour,



16 terroristes de Daech ont été capturés. Les incidents de cette nature arrivent de plus en plus souvent le long de la frontière iranienne, et les agences de sécurité iraniennes repèrent des caches importantes d'armes et d'explosifs de contrebande, mais c'est la première fois qu'une rencontre de ce type arrive.

## Le jeu trouble des Américains

Le conseiller expert en affaires étrangères au porte-parole du Parlement, Hossein Amir Abdollahian, qui est une voix influente dans le circuit diplomatique iranien, a soulevé la question du transfert secret de combattants de Daech vers le "nord de l'Afghanistan" au cours d'une réunion avec Jan Kubis, secrétaire de la mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak, le 28 janvier dernier.

Kubis, un diplomate de carrière slovaque, a été auparavant envoyé spécial de l'Onu au Tadjikistan (au cours de la période de transition qui a suivi la guerre civile à la fin des années 1990), secrétaire général de l'OSCE (1999-2005), envoyé spécial de l'UE en Asie Centrale (2005-2006), et plus récemment, représentant spécial de l'Onu et chef de la mission d'assistance de l'Onu en Afghanistan (2011-2015). Abdollahian ne pouvait pas mieux choisir son interlocuteur pour une démarche aussi sensible. Le message a dû arriver à ses destinataires prévus en un rien de temps.

Deux jours plus tard, Khamenei a parlé. Étant donné le contexte expliqué plus haut, il doit être dûment noté que Téhéran a depuis mis le sujet des relations USA-Daech au menu de ses questions bilatérales avec Kaboul. Le 4

février, le ministre de la Défense iranien, le brigadier général Amir Hatami a téléphoné à son homologue afghan, Tariq Shah Bahrami, et a averti que Washington "organise un complot pour transférer le groupe terroriste Daech en Afghanistan." Le général Hatami reprenait la ligne des remarques de Khamenei, et plus important, il avertissait des dangers des plans américains de renforcement de leur déploiement en Afghanistan. Il a souligné que la sécurité en Afghanistan ne sera possible qu'en harmonie avec les pays de la région et en mettant en commun leurs ressources contre le terrorisme.

Le général Hatami n'est pas allé jusqu'à dire que Téhéran allait probablement devoir agir pour contrer les menaces contre sa sécurité nationale sur le sol afghan. Il est concevable que son coup de téléphone à Kaboul ait reflété la perception iranienne des menaces à la suite de l'interrogatoire des seize terroristes de Daech détenus par le CGRI.

## Reconstituer de nouveaux escadrons de la mort

L'Iran a des raisons de se sentir perturbé, étant donné que l'ouest de l'Afghanistan est témoin d'un vide politique semblable à celui qui s'est produit au nord de l'Afghanistan, dans la région d'Amou Daria, au cours des semaines passées. Le président afghan Ashraf Ghani a déstabilisé toute la région du nord, au long de l'Asie Centrale, avec son licenciement abrupt du gouverneur de la province de Balkh, Atta Mohammad Noor, en novembre dernier. Il est improbable que Ghani ait commis cette impru-

dence de son propre chef. Atta est un personnage puissant, connu par la population comme "le roi du Nord". Noor, au passage, est également chef du parti Jamiat-i-Islami [le plus ancien parti politique afghan, NdT] et se trouve de plus aspirer à une candidature aux prochaines élections présidentielles en 2019.

Sans aucun doute, les USA ont approuvé la destitution de Noor – et l'ont peut-être même souhaitée. L'administration Trump a déclaré son soutien à la démarche de Ghani. Le vice-président Mike Pence a téléphoné à deux reprises à Ghani en janvier pour lui témoigner sa solidarité. Le 24 janvier, la Maison-Blanche a publié une déclaration où elle dit "suivre avec attention la dispute en cours", et où elle exige une résolution rapide au conflit Ghani-Noor et ordonne virtuellement à ce dernier de capituler. Mais Noor a répliqué le 3 février dernier, traitant le régime de Kaboul de pantin des Américains et attisant le nationalisme afghan. Bien sûr, le vide prolongé du pouvoir à Balkh a créé des conditions favorables à l'établissement d'une présence de Daech au nord de l'Afghanistan. De la même façon, Rashid Dostum, l'homme fort ouzbèke qui a été un rempart contre le terrorisme dans les provinces du nord, est en exil forcé en Turquie. Les USA, qui contrôlent l'espace aérien afghan, ont refusé deux fois la permission d'atterrir à son avion. (Il est intéressant de noter que le président turc Recep Erdogan a depuis rencontré Dostum seul à seul à Ankara.)

## Tout se joue à Farah

Le cœur de la question est qu'une situation semblable à celle de Balkh se prépare aussi dans la province de l'Ouest afghan, Farah, en bordure de l'Iran, dont le gouverneur provincial Mohammad Aref Shah Jahan a abruptement "démissionné" de son poste il y a dix jours, donnant comme raisons de sa démarche "une dégradation de la sécurité à Farah et des ingérences dans mes responsabilités de la part de plusieurs individus". Selon toute apparence, il a décidé de partir à cause de pressions. (Au cours de ces derniers mois, les USA ont déployé plus de troupes à Farah.)

Ce qui devient une énigme emballée dans un mystère est que Jahan, un Pachtoune, et Noor, un Tadjik, ont également la réputation d'être farouchement nationalistes. La conclusion s'impose : pour des raisons connues d'elle seule, Washington désire des *"changements de régime"* dans ces deux provinces frontalières (Balkh et Farah), qui bordent respectivement l'Asie Centrale et l'Iran. Il suffit de dire que l'Iran s'est demandé qui a quelque chose à y gagner. Bien sûr, la réponse est "Daech".

Agences

MALADIE NON TRANSMISSIBLE DU SUJET JEUNE

# Quand le cancer frappe les enfants



**Cancer-enfant... difficile d'associer ces deux mots tant ils reflètent une injustice du destin.**

Des premiers symptômes aux traitements, découvrez l'essentiel sur ces maladies. Les principaux cancers pédiatriques. Les cancers pédiatriques ne sont pas les mêmes que ceux que l'on trouve chez l'adulte. Les symptômes, les traitements et les taux de survie sont également différents. Découvrez les principales

maladies. Les cancers survenant avant l'âge de 14 ans sont dits pédiatriques.

**Les plus courants sont les suivants :**

**Leucémie :** Cette affection des globules sanguins représente près du tiers des cancers pédiatriques en Europe, en Amérique et en Asie. Le type prédominant est la leucémie lymphoblastique aiguë qui affecte les cellules de la moelle osseuse produisant les lymphocytes. C'est le cancer le plus courant chez les enfants de type caucasien.

**Lymphomes :** Les lymphomes sont des

tumeurs des ganglions lymphatiques. Ils représentent le 3<sup>e</sup> type de cancer le plus courant chez l'enfant dans les pays développés. Le lymphome hodgkinien y est plus courant, alors que le lymphome de Burkitt représente la moitié de tous les lymphomes en Afrique.

**Tumeurs du système nerveux central :** Ces tumeurs, qui touchent le cerveau et la moelle épinière, sont la deuxième forme de cancer la plus courante dans les pays développés. Elles sont moins diagnostiquées dans les pays en développement, faute de techniques avancées.

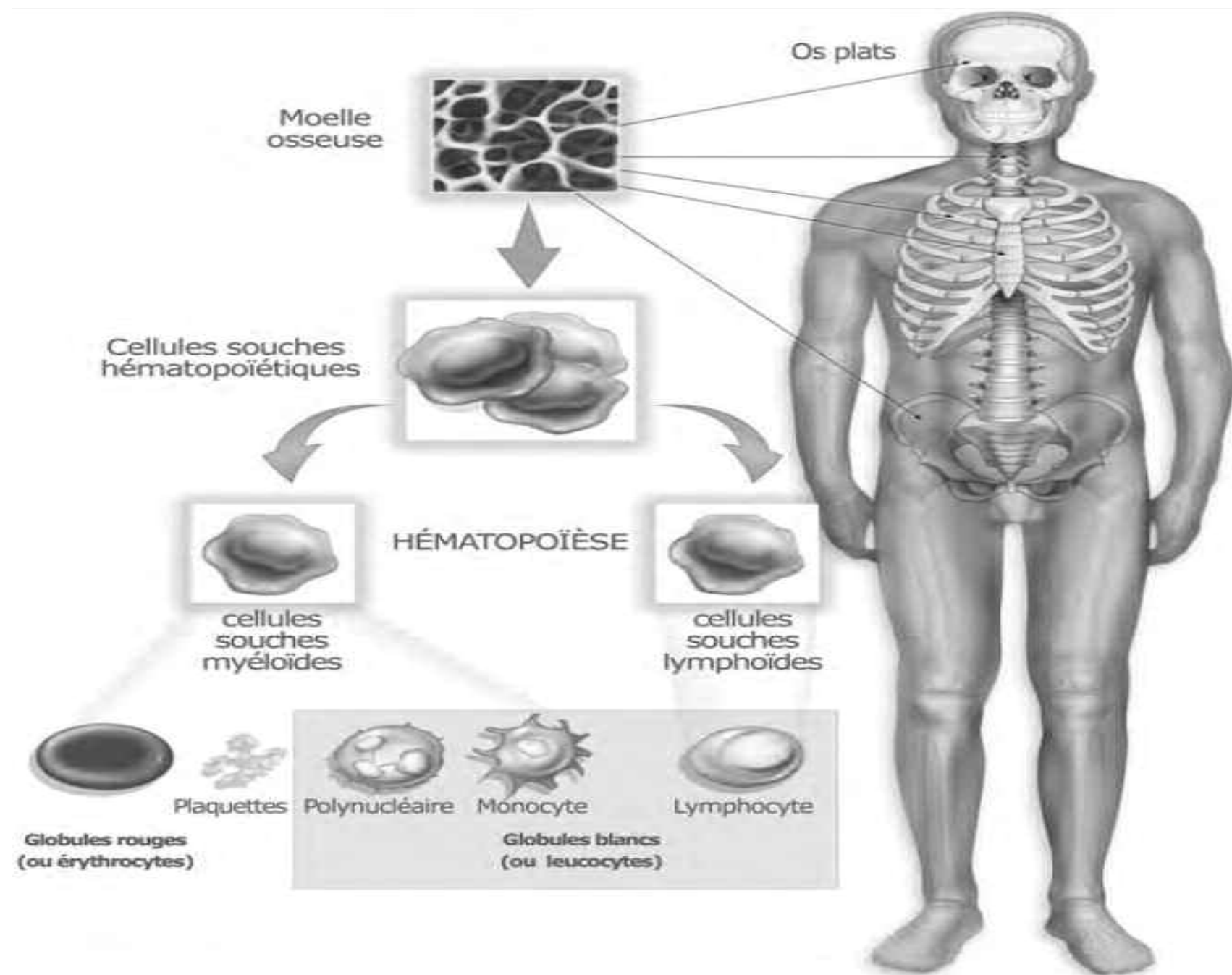
**Neuroblastome :** Le neuroblastome est une tumeur maligne développée au niveau du système nerveux sympathique. Cette forme de cancer survient plus chez le nourrisson et le très jeune enfant, dans les pays développés.

**Rétinoblastome :** Survenant dès les premières années de la vie, le rétinoblastome est une tumeur maligne de la rétine, le tissu nerveux de l'œil. La moitié environ des cas sont à caractère héréditaire. En Europe, en Amérique du Nord et en Australie, ce cancer représente près de 4 % de toutes les formes de tumeurs chez l'enfant. Chez les populations africaines, cette proportion peut varier de 10 à 15 %.

**Cancer du rein :** Chez l'enfant, le type de cancer du rein le plus fréquent est la tumeur de Wilms (95 %), qui touche essentiellement l'enfant de moins de cinq ans. Dans la plupart des populations occidentales de type caucasien, la tumeur de Wilms représente jusqu'à 6 % de tous les cancers diagnostiqués chez l'enfant. Chez les populations noires d'Amérique du Nord et d'Afrique, la proportion est d'environ 10 %.

**Tumeurs des os :** Les tumeurs des os recouvrent l'ostéosarcome (50 %), le chondrosarcome, le sarcome d'Ewing (35 %)... Ces cancers représentent environ 3 à 5 % des cancers pédiatriques.

**Sarcomes des tissus mous :** Le rhabdomyosarcome est une tumeur maligne du muscle strié (les muscles reliant les os et permettant le mouvement). C'est un sarcome des tissus mous typique chez l'enfant, avec deux tiers



des cas survenant avant l'âge de dix ans. Autre cancer, le sarcome de Kaposi provoqué par le virus de l'herpès se caractérise par des lésions multiples principalement sur la peau. Depuis le début des années 80, une forme agressive s'est répandue dans les pays africains touchés par l'épidémie de VIH/sida.

Dans les pays développés, trois enfants sur quatre atteints d'un cancer survivent au moins cinq ans après le diagnostic initial. Dans les pays en voie de développement, c'est le cas de moins d'un enfant sur deux à cause d'un dépistage tardif et d'un accès limité aux traitements. On estime pourtant que 80 % de tous les enfants atteints d'un

cancer vivent dans les pays en développement.

**David Bême Sources : CIRC publications scientifiques/144**

## Prévention, symptômes et dépistage

Face aux cancers pédiatriques, un dépistage précoce et un traitement approprié constituent les mesures principales. Les progrès médicaux permettent aujourd'hui de guérir trois enfants sur quatre dans les pays développés.

Organisée par l'Union internationale contre le cancer (UICC), la Journée mondiale du cancer 2006 baptisée "Mon enfant, ma bataille" insiste sur l'importance d'un égal accès aux soins (14 projets seront lancés par l'UICC en 2006 dans dix pays pauvres) et d'un dépistage précoce.

**Peu de facteurs de risque identifiés**

Cancer enfant Parce que les causes des cancers de l'enfant restent en grande partie mystérieuses. Elles résultent le plus vraisemblablement d'un défaut de développement des

organes, déjà présent parfois à l'état embryonnaire. Du fait de ces origines génétiques, aucune mesure préventive ne concerne actuellement les cancers pédiatriques. Quelques facteurs de risque environnementaux ont été avancés. Le seul bien établi est l'exposition à des radiations ionisantes sur l'enfant mais également sur la femme enceinte. D'autres facteurs restent plus controversés comme la proximité des lignes à haute tension et de champs électromagnétiques 2, l'exposition à des produits chimiques des parents, certaines infections, tabagisme des parents...

Face à l'absence de mesures préventives, le dépistage précoce reste un facteur clé d'une bonne prise en charge.

**L'importance d'un dépistage précoce**

Dans environ 85 % des cas, un ou plusieurs des symptômes suivants sont généralement présents 6 :

- \*Masse ou gonflement abdominal anormal
- \*Fièvre prolongée et inexpliquée
- \*Pâleur, perte d'énergie et perte de poids rapide
- \*Douleurs et maux de tête prolongés et inexpliqués, souvent accompagnés de vomissements
- \*Ecchymoses fréquentes et saignements inexpliqués ;
- \*Modification soudaine de l'équilibre ou du comportement
- \*Tête enflée
- \*Reflets blancs dans l'œil.

"La plupart des symptômes du cancer peuvent être interprétés comme étant des maladies infantiles" met en garde le Dr John

Seffrin, président de l'UICC. "Il est donc extrêmement important que les parents amènent leur enfant chez un médecin pour le faire examiner, si l'un de ces symptômes apparaît". Des taux de guérison importants... dans les pays développés. En France, les progrès médicaux permettent de sauver près de trois enfants sur quatre. Cancérologues et pédiatres entendent encore améliorer ce chiffre et réduire les effets secondaires de traitements qui restent lourds. Mais au-delà de ces avancées thérapeutiques, des efforts sont encore nécessaires pour améliorer la qualité de vie des enfants pendant et après le traitement. La présence des parents pendant l'hospitalisation ou le soutien psychologique de l'enfant mais également des proches font trop souvent défaut.

**David Bême**



# Cancers pédiatriques : des traitements plus efficaces et moins de complications

*On soigne de mieux en mieux les cancers de l'enfant. Mais parmi ces survivants, 2 sur 3 souffriront de complications liées à leur traitement dont certains décéderont des années plus tard. L'objectif était donc de proposer des traitements moins agressifs mais tout aussi efficaces.*

Une étude américaine montre que cette stratégie a permis en 30 ans de réduire de moitié la mortalité tardive, survenant dans les 15 ans après le diagnostic. Pendant longtemps, les oncopédiatres ont dû faire face à un étrange dilemme : frapper fort contre le cancer mais pas trop sous peine de voir ces enfants devenir malades ou mourir à cause du traitement quelques années plus tard. Leur objectif était donc d'affiner la prise en charge et d'améliorer le suivi de ces patients. Une étude américaine présentée dans le cadre du congrès international sur le cancer ASCO 2015 montre cette stratégie a porté ses fruits : en 30 ans, le taux de guérison a augmenté et le nombre de décès liés aux complications des traitements a chuté de moitié.

## Guérir mieux : un réel objectif pour les cancers de l'enfant

On compte chaque année 2.500 nouveaux cas de cancers chez les enfants et les adolescents de moins de 19 ans. Différents des cancers de l'adulte, ces cancers rares ont connu d'importants progrès durant les dernières décennies. Dans les années 70, le taux de survie à 5 ans n'était que de 40 % tous cancers confondus. Aujourd'hui, ces taux frôlent en France les 80 % pour les enfants et les adolescents. *"La bataille n'est pas gagnée pour autant, puisque des enfants continuent de mourir du cancer et cette maladie reste la première cause de décès par maladie avant 18 ans. L'enjeu est aujourd'hui de guérir plus et guérir mieux"* confie le professeur Gilles Vassal directeur de la recherche clinique à Gustave-Roussy et président de la Société européenne d'oncologie pédiatrique.

**"Guérir plus"** en améliorant le diagnostic et notre connaissance de ces cancers notamment grâce au séquençage génétique de ces tumeurs, en développant des médicaments spécifiques et en testant les nouveaux médicaments des cancers de l'adulte. **"Guérir mieux"** en améliorant le suivi à long terme et les conditions de vie des patients guéris. On estime que près de 2 patients sur 3 souffrent de séquelles liées au traitement de leur cancer pédiatrique.

**Le suivi des séquelles est essentiel** De précédentes études ont montré que près de 20 % des enfants guéris d'un



cancer (survivants à 5 ans) mourraient dans les 30 ans suivant le diagnostic. A l'origine de ces décès, on distingue trois causes principales : la progression ou récurrence du cancer, des causes externes (accidents, suicides...) et d'autres causes liées à la santé. La dernière catégorie se compose principalement de la mortalité due à des effets tardifs des traitements anticancéreux. Les médicaments utilisés pour combattre le premier cancer ciblent toutes les cellules, pas seulement les cellules cancéreuses. La toxicité de ces traitements peut entraîner des problèmes cardiaques, rénaux voire la survenue d'un autre cancer. Alors que les décès dus à la progression du cancer ou à une récurrence n'augmentent pas avec le temps, la mortalité liée aux autres causes augmente chaque année après le diagnostic.

L'amélioration de la prise en charge s'est-elle traduite par une moindre mortalité à long terme pour ces enfants devenus adultes ? L'étude publique Childhood Cancer Survivor permet, de par son ampleur, d'apporter des réponses à cette question centrale. Au total, plus de 34 000 patients survivants à 5 ans d'un cancer pédiatrique repéré entre 1970 et 1999 ont été suivis pendant 21 ans après leur diagnostic.

## Des traitements moins toxiques et tout aussi efficaces

Durant cette période, 12 % des patients sont morts et 41 % de ces décès étaient dus à des problèmes de santé, dont les effets secondaires des traitements. Mais ces résultats témoignent d'une réduction de la mortalité en 20 ans :

12,4 % des patients diagnostiqués dans les années 70 sont décédés dans les 15 ans suivant le diagnostic, contre seulement 6 % des personnes diagnostiquées au début des années 90.

Durant la même période, le nombre de décès dus à d'autres problèmes de santé a diminué de 3,5 % à 2,1 %. Les

patients survivants à un cancer pédiatrique au cours des dernières années ont moins de risque de mourir d'autres problèmes de santé (notamment un deuxième cancer, une maladie cardiaque ou pulmonaire).

Ces résultats attribuables en grande partie à une réduction des effets secondaires sont particulièrement importants pour trois cancers : lymphome hodgkinien, néphroblastome, leucémie aiguë lymphoblastique.

Ces résultats témoignent de l'amélioration de la prise en charge des cancers pédiatriques avec des traitements moins agressifs mais tout aussi efficaces. Les auteurs notent ainsi qu'en Amérique du Nord, 86 % des patients atteints de leucémie aiguë lymphoblastique recevaient une radiothérapie crânienne dans les années 70, contre seulement 22 % dans les années 1990. Les doses de radiothérapie ont également été réduites chez les patients atteints de lymphome hodgkinien et de néphroblastome. *"Parmi les causes de séquelles, la radiothérapie joue un rôle majeur (complications cardiovasculaires, complications cognitives, séquelles physiques...)." L'étude américaine montre très bien que le pourcentage de patients ayant reçu de la radiothérapie a diminué des cohortes entre les années 70 et 90. Mais on n'arrivera pas à se passer complètement de cette technique en particulier dans les tumeurs cérébrales. C'est pourquoi un des objectifs est aussi de mettre en place une radiothérapie de très haute précision épargnant les tissus sains"* précise le professeur Gilles Vassal. Parallèlement, les doses cumulées d'anthracycline, une chimiothérapie fortement associée à des problèmes cardiaques, ont été réduite dans ces trois maladies.

Les progrès des traitements, des soins de support, du dépistage, de la détection et de la prise en charge des effets secondaires (comme les nouveaux cancers, les maladies cardiaques ou pulmonaires) ont contribué à ces

années gagnées contre le cancer.

## Il faut améliorer le suivi des "survivants"

Président de la société européenne d'oncologie pédiatrique, le professeur Gilles Vassal insiste sur l'importance de ce suivi sur le long terme de ces jeunes patients. Pour lui, cela doit passer par une meilleure organisation du suivi à long terme pour les adultes survivant à un cancer de l'enfant (avec notamment la création de cliniques dédiées) et par la mise en place au niveau européen d'un passeport du survivant "Survivorship Passport" remis à tous les patients guéris avec l'histoire de sa maladie, les recommandations pour réduire les complications... toutes les informations permettant à chacun de prendre en main sa santé en toute connaissance de cause.

A Gustave-Roussy, le suivi des séquelles est essentiel. Tous les patients guéris peuvent bénéficier de consultations menées par un psychologue, un médecin généraliste et un oncopédiatre. Une étape essentielle pour faire le point sur les traitements reçus, les recommandations personnelles et les examens à faire régulièrement ou des questions intimes comme la fertilité, le désir d'enfant, la grossesse... *"Mais cette initiative fait aujourd'hui figure d'exception alors qu'un tel suivi apparaît de plus en plus indispensable pour offrir à ces "survivants" une égalité d'accès aux soins. En France, on compte 25.000 adultes survivants d'un cancer de l'enfant"* conclut le professeur Gilles Vassal.

David Bême

STATUE D'AÏN-FOUARA

# Œuvre emblématique d'un conflit de mémoires et de croyances

*L'homme de 120 kilos portait une barbe presque similaire à celle du sculpteur Auguste Rodin, arborait fièrement la pilosité et virilité du "Bouc sacré" (surnom de l'auteur du célèbre Penseur), collier broussailleux ou maquis (selon le poète Jean Sénac) tombant sur le thorax velu et charpenté d'une force de la nature.*

PAR SAÂDI-LERAY FARID\*

Comparable à la corpulence d'un bûcheron canadien ou, donc, de l'artiste français spécialiste de la taille directe et de la fragmentation (sa technique singulière), ce signalement succinct correspond en réalité aux attributs physiques du fondamentaliste qui amputait, le lundi 18 décembre 2017, la statue d'Aïn-Fouara de ses seins et en amocheait le visage ciselé par Francis de Saint-Vidal (concepteur de nombreux bustes et disciple de Jean-Baptiste Carpeaux). Affublé du kamis blanc prouvant son intégrité de salafiste, le vandale d'un mètre quatre-vingt-dix tenait en main marteau et burin brandis telle une hache de guerre à déterrer à l'instar de la croisade à mener contre l'attentat à la pudeur d'une sainte consacrée et des mécréantes libertines venant, parfois de loin, la consulter. Si certaines espèrent trouver auprès d'elle l'âme sœur, d'autres étalent aux creux de ses paumes du henné, contemplent la naïade vénérée en perpétuant une légende ou coutume arguant que "(...) quiconque boira de Aïn El-Fouara y reviendra un jour".

Contre ces cérémoniaux et superstitions enjoignant toute passagère ou voyageur à s'incliner, voire à se prosterner, l'imam de la mosquée Aba Dhar El-Ghifari d'El Khroub décréte le 28 août 2015, "*layajouz*" (interdit, illicite) la visite du lieu promu par des renégats (qualificatif visant ici Saint-Vidal ainsi que les contributeurs à la pose de l'ensemble architectural) dont la perfidie fut d'avoir dressé en haut du socle quadrangulaire de la fontaine une Européenne nue. Aussi, étancher sa soif face à la femme en tenue d'Ève relevait selon lui d'une tentation maléfique, du "haram" (péché) et de parjures, d'un sacrilège envers Allah.

Deux acceptations et appréhensions de l'authenticité symbolique s'affrontent au sujet d'une dévergondée publiquement exposée sur un piédestal (en forme de rochers) : les admirateurs la sanctuarisent et l'élèvent au rang d'icône alors que des profanateurs fidèles à la souveraineté religieuse de l'islam veulent l'abolir. Si le prédicateur se bornait à vociférer des réprobations en direction de dévots tentés par de l'insoumission, il ne prononcerait pas le retrait de l'incriminée, cela contrairement à la députée du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Samia Khemrien, laquelle réclamera, le 23 décembre 2017, son transfert au sein d'un musée de façon à lui substituer une plaque commémorant les massacres du 8 Mai 1945.



L'élue convoquait de la sorte du capital anticolonialiste considéré plus en phase avec les gènes révolutionnaires d'autochtones pervers et acculturés par les attraits d'un dépouillement anatomique heurtant leurs mœurs. Pourtant, lorsque les footballeurs locaux gagnent la Coupe d'Algérie, c'est vers l'édifice convivial et liturgique qu'ils se rendent afin de remplir à ras bord un trophée exhibé à la population. Celle-ci approuve une démarche concourant à préserver le bon œil sur la cité des Hauts-Plateaux, adhère tellement au principe que les vieilles viennent régulièrement laver la médiatrice divinisée et célébrée, prendre soin d'une réconciliatrice inviolable car unie à l'allégresse unanime ou associée au chagrin de chacun. Elle témoigne, par conséquent, de vécus divers, d'histoires collectives ou personnelles et ce continuum là est semble-t-il, sinon plus fort, au moins égal à la foi éprouvée vis-à-vis du Dieu coranique. En Algérie, les anciennes croyances purificatrices ont la vie dure. Le fétichiste et totémisme, l'idolâtrie et le culte maraboutique des sains restent si ancrés et vivaces que la Vénus séductrice incarne l'assurance d'une pérennité existentielle et garantit une constante fécondité pour toutes celles et ceux s'abreuvant à l'eau coulant des quatre goulots. Relayée de génération en génération, la certitude perdure depuis l'inauguration de la fontaine sur la Place nationale.

Captivant les habitants, l'éruption ou circonvolution vaporeuse du 26 février 1898 fut à l'origine de la dénomination (Aïn Fouara signifiant littéralement source jaillissante) d'un endroit béni et devenu au fil des décennies le cliché mythique de la ville, un repère central immédiatement respecté par des Sétifiens musulmans s'agenouillant devant les atouts aguicheurs de l'odalisque avant de prier à la mosquée El-Atik. L'usage concurrençant le rituel quotidien de l'ablution, des fanatiques outrageront l'impudique en avril 1997 et mars 2006.

Dès la dernière dépravation ou répudiation, des citoyens meurtris organisaient un rassemblement sur zone, apportaient leur compassion à la Dame souillée et dégradée. Des appels lancés sur Facebook exigeaient des dispositions idoines à sa pérennité, l'installation d'un dispositif de surveillance (caméras), de protéger un biotope touristique réputé et choyé.

Vidéos, photos, témoignages et commentaires circuleront sur internet, inonderont si rapidement les réseaux sociaux qu'autorités civiles et militaires, wali et direc-

teurs exécutifs, délégations et commissions d'experts en restaurations archéologiques se sentiront obligés de se rendre au chevet de la victime, de constater et évaluer l'ampleur des dégâts, de diagnostiquer les dommages et réparations à effectuer. Six jours après (24 décembre 2017), l'acte du lascar illuminé, Rachid Korāichi se portait volontaire pour, à l'aide d'intervenants espagnols, assumer gratuitement la reconstitution. Magnanime, la proposition faussement désintéressée cachait mal les ambitions d'un plasticien non formé à la ronde-bosse et en quête de nouveaux chantiers après celui juteux des anciennes Galeries algériennes (du 25, rue Larbi-Ben M'Hidi) transformées en Musée d'art moderne, une réhabilitation que le peintre-émailleur Mustapha Adane jugera inepte (in *El Watan*, 30 mars 2017) en raison des altérations commises sur les décorations de stucs ou boiseries en acajou.

Cependant, l'offusqué procédera à une opération anti-patrimoniale en vendant à Kouba (exactement au Calvaire) un atelier supposé hanté par des fantômes et souffrir d'un environnement désormais trop bruyant. L'enfant de La Casbah occupait, en effet, jusque-là un bien vacant habilité à devenir l'annexe de l'École des Beaux-Arts d'Alger, là où trône au fond du grand hall, entre les créations de Paul Belmondo (père du comédien), l'Apollon d'André Greck (1957-1958), le réel propriétaire d'un vaste espace réquisitionné à l'Indépendance (les outils, gouges, maillets, ciseaux, gradines, chasses, rifloirs, disparaîtront avec les esquisses ou dessins). L'ex-pensionnaire à la Villa Médicis de Rome y avait confectionné le Fronton de scène de l'Opéra d'Alger, la Jeanne d'Arc d'El-Affroun et l'athlète Géo André, sportif érigé à l'entrée du stade de Belcourt ou Ruisseau (rebaptisé stade du 20-Août) puis déboulonné au courant de l'année 1992. En poste à la suite des élections municipales emportées le 12 juin 1990 par le Front islamique du salut (FIS), le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Anasser décida de se débarrasser du modèle parce qu'il "(...) représente un homme pratiquement nu (et que) cela n'est pas conforme aux valeurs algériennes. De plus, elle n'est pas un symbole de la Révolution". Bien que reflétant celle-ci, le monument en résine époxy *Soulèvement populaire* (1982) de Dahmane Azzoun, agencé face au Théâtre national d'Annaba (au milieu du Cours de la Révolution), connu un sort encore plus tragique (incendié, sans doute à cause d'une composition abstraite suscitant

incompréhensions et réprobations). Ces autodafés ne soulevèrent aucune indignation ou réprobation. Personne, pas même un Kamel Daoud, ne s'offusqua de l'excommunication d'un ouvrage réalisé par l'apprenti (André Greck) de Camille Alaphilippe, celui qui confectionna à Bab-El-Oued les bas-reliefs du cinéma Majestic (disposés au sommet, côtés gauche et droite de l'enseigne à néons, et recouverts). Ces médiums ne firent pas l'objet de débats et points de vue esthétiques. Aux yeux des gardiens idéologiques du "socialisme-spécifique" et de ses identités closes, ils ne renvoyaient à aucune des adulations thérapeutiques susceptibles de les prémunir d'inquisitions béotiennes.

Disposés à prononcer les sentences iconoclastes du "kofr", des philistins davantage désaxés et fermés aux expressions modernistes exécuteront le crime de lèse-majesté en mutilant à trois reprises la reine d'Aïn-Fouara préservée non pas en vertu de caractéristiques artistiques mais de déférences confessionnelles touchant au mysticisme d'antan et à la spiritualité ambiante : à une piété atavique partout envahissante en Algérie.

S. L. F.

\*Sociologue de l'art

## SALLE DE CINÉMA AFRIQUE À ALGER

### Sa réouverture prévue en mars

La salle de cinéma Afrique, située dans la commune de Sidi M'hamed (Alger), rouvrira ses portes en mars prochain après plusieurs années de fermeture, a indiqué le président de l'APC de Sidi M'hamed, Abdelhamid Benaldjia.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que les "*préparatifs sont en cours en prévision de la réouverture officielle de la salle de cinéma le 19 mars prochain*", ajoutant que les entreprises en charge des travaux ont été convoquées pour faire le point sur les travaux accomplis au niveau de la salle durant les six dernières années.

Cette structure, d'une capacité de 1.400 sièges et qui dispose de tous les équipements sonores, sera éventuellement dotée d'un nouvel écran s'il s'avère que l'ancien n'est plus adapté, a indiqué M. Benaldjia. Une enveloppe financière de 30 milliards de centimes a été allouée à la rénovation de cet espace culturel dont les recettes constitueront une source de revenus pour la commune.

La commune de Sidi M'hamed compte plusieurs salles de cinéma connues, dont *L'Afrique*, *El Ouancharis* et *Sierra Maestra*.

Une société de réalisation privée assurera les travaux de restauration de la salle El Ouancharis dans un délai de 18 mois.

Quant au cinéma historique Le Musset, démoli en 2003 et dont les travaux de reconstruction sont à l'arrêt depuis 14 ans, le responsable a précisé que l'APC décidera du devenir de la salle dans les prochains mois. Il a déploré, toutefois, le manque de moyens matériels et humains pour la gestion de ces salles.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière

Adresse : Sidi Abbaz Bounoura Wilaya de Ghardaïa

N° D'IDENTITE FISCALE : 0978 47 1000 30 339.

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales

N° 06/O.P.G./2018

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Ghardaïa dont le siège social est à Sidi Abbaz Bounoura lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales pour la réalisation de 126/500 logements et l'achèvement 38/500 publics locaux urbains sans VRD de type F3 individuels ou duplex, d'une surface habitable moyenne de 67 m². Programme Quinquennal 2010-2014(Tranche 2010). A travers la Wilaya de GHARDAIA. Répartis comme suit.

| ACHEVEMENT |              |          |              |
|------------|--------------|----------|--------------|
| GHARDAIA   | METLILI      | GUERRARA | BOUNOURA     |
| N° Lot     | Nbre de logt | N° Lot   | Nbre de logt |
| 1          | 12           | 1        | 06           |
| Total      | 12           | Total    | 06           |

| REALISATION |              |        |              |          |              |          |              |
|-------------|--------------|--------|--------------|----------|--------------|----------|--------------|
| GHARDAIA    |              |        |              | BOUNOURA |              | GUERRARA |              |
| N° Lot      | Nbre de logt | N° Lot | Nbre de logt | N° Lot   | Nbre de logt | N° Lot   | Nbre de logt |
| 1           | 12           | 5      | 06           | 9        | 06           | 1        | 16           |
| 2           | 10           | 6      | 06           | 10       | 06           | 2        | 12           |
| 3           | 08           | 7      | 06           | 11       | 04           | /        | /            |
| 4           | 08           | 8      | 06           | /        | /            | /        | /            |
| Total       | 78           | Total  | 28           | Total    | 20           |          |              |

L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, suivant ses capacités financières, techniques et moyens humains et matériels, et le maître d'ouvrage peut lui confier un ou plusieurs lots. L'évaluation des offres se fera lot par lot conformément à l'article 31 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Contre paiement de la somme de Deux-mille Cinq cent dinars (2500,00) DA pour chaque lot.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées portant la dénomination du soumissionnaire. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et la mention suivante :

M<sup>re</sup> Directeur Général de l'O.P.G.I de GHARDAIA

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales : N° 06/2018

Projet : Réalisation de 126/500 et l'achèvement de 38/500 Logements Publics Locatifs Urbains

Programme Quinquennal 2010-2014(Tranche 2010). Wilaya de Ghardaïa

Lot N° : ..... Commune : .....

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Générale de l'O.P.G.I de Ghardaïa Sidi Abbaz - Bounoura. Wilaya de Ghardaïa.

La date de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de sa première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP. La date limite de dépôt des offres est le dernier jour de préparation des offres avant 13h 30 mn à l'adresse spécifiée à l'article 13 du présent cahier des charges. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis s'effectuera au niveau du service contractant à la date limite des dépôts, à 14h, 00 mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Laghouat

Daira de oue morra

Commune de oued mzi

Avis d'annulation d attribution provisoire

D'Appel d'offre N°/ :01/2017

-suite aux dispositions du décret présidentiel N15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et de l'opérateur public

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires concernés par l' appel d offres N°01/2017

du 10/07/2017 concernant le projet suivant

Tranche 01\_ réalisation des réseaux d'assainissement et raccordement aux réseaux des eaux potables AEP

Tranche02 aménagement extérieure aux 100lotissements à remilia commune oued m'zi

Parus dans les quotidiens la voix du libres et midi libre en date du 10/07/2017

Que l'avis d'appel d'offre a été annuler à cause des erreurs dans le cahier de charges

le président de l'assemblée populaire communale

Midi Libre n° 3315 - Mercredi 14 février 2018 - Anep 804 191

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Centre ville B.P n° 237 Tamanrasset

M.F n°: 099011019011537

Appel d'Offres National Ouvert

N° : 04 / 2018

La direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour l'Aménagements extérieure et Eclairage public à travers les rues de la Ville de Tamanrasset  
Lot 01 / A partir de rond point Mouffon jusqu'au la fin de pont vers la cité Adriaan.  
Lot 02 / A partir de la fin de pont jusqu'au rond point d'entrée de la cité Adriaan passe de centre de recherche nucléaire.

Les Entreprises qualifiées dans le domaine de Travaux public (Principal ou secondaire) et intéressées par le présent appel d'offre devront retirer les cahiers des charges auprès de la Duac ( service de suivi les marchés public ). Les offres accompagnées des pièces ci-dessous indiquées dans le cahier des charges doivent être déposées au Secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. Et présentées en trois enveloppes comportant le dossier de candidature (A), l'offre technique (B) et l'offre financière (C) sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «l'offre technique», «l'offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

A monsieur/ Le Directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset  
Appel d'offre national ouvert  
N° : 04 / 2018

Aménagements extérieure et Eclairage public à travers les rues de la Ville de Tamanrasset

Lot : ..... / .....

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres accompagnées des pièces suivantes :

« Le dossier de candidature (A) contient :

- une déclaration de candidature ;
- une déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- délégation de la signature
- Qualification et Classification;
- Liste de matériel;
- Liste du personnel déclaré à la CNAS;
- Attestations des travaux réalisés .

Ces pièces devront être valides.

La durée de préparation des offres est fixée pour quinze (15) Jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Le dépôt des offres est fixé pour le dernier jour de durée de préparation des offres à (14H 00). L'ouverture des plis sera le même jour à (14H 30) en séance publique, et en présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

amanrasset, le 12

Le Directeur

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Le programme de préparation établi

*Le sélectionneur national, Rabah Madjer, et le président de la Fédération algérienne de football ont établi le programme de préparation de la sélection nationale en vue du reste des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can 2019) au Cameroun.*

PAR MOURAD SALHI

Les Verts auront un mois de mars bien plein avec au menu deux matchs amicaux. Le premier aura lieu le 22 mars au stade du 5-Juillet de la capitale contre la Tanzanie, alors que le deuxième est prévu le 27 du même mois à Graz en Autriche contre la sélection iranienne. Pour mieux préparer ces deux joutes amicales, le staff technique des Verts prévoit un stage de préparation d'une dizaine de jours au centre technique de Sidi-Moussa, dont le coup d'envoi sera donné le 9 mars. Les Verts affronteront par la suite le Portugal au mois de juin prochain à Lisbonne. Il y a lieu de signaler que l'Iran et le Portugal figurent dans le groupe B au Mondial russe 2018.

Le manager général de l'équipe nationale, Hakim Medane, a présidé lundi au centre technique de Sidi-Moussa une réunion avec les membres du staff technique, à savoir l'entraîneur en chef Rabah Madjer et les deux assistants Meziane Ighil et Djamel Menad. Sur,



place, les deux parties se sont fixées sur le programme de préparation des deux sélections nationales A et A'. Par ailleurs, la sélection nationale des joueurs locaux effectuera un stage de préparation du 24 février au 28 du même mois au centre technique de Sidi-Moussa. Le technicien Rabah Madjer a déjà une idée sur les joueurs à retenir pour ce stage des locaux. Les quelques joueurs qui ont donné satisfaction lors du dernier match amical contre le Rwanda seront renforcés par de nouveaux éléments qui se sont distingués avec leurs clubs en championnat.

Le staff technique dirigé par le technicien Rabah Madjer mise énormément sur ce stage pour travailler les insuffisances de l'équipe en prévision des prochaines sorties dans les qualifications pour la CAN 2019. Madjer a, dans ce sens, insisté sur les matchs amicaux contre des équipes qui participent au prochain rendez-vous planétaire. Cela donnera des idées aux membres du staff technique sur les qualités de chaque joueur dans le groupe.

Ainsi, le staff technique ne compte rien laisser au hasard, son seul objectif étant que ce stage soit une totale réussite sur tous les plans. Ayant relevé les insuffisances de chaque compartiment, le premier responsable à la barre technique des Verts, Rabah Madjer, et ses collaborateurs entendent faire de leur mieux pour que l'équipe soit plus performante dans l'avenir. Une équipe homogène sur tous les aspects. D'ici la reprise des qualifications, le staff technique aura suffisamment de temps pour trouver les bons éléments qui seront appelés à renforcer l'équipe dans certains postes bien précis. Les qualifications pour la Can 2019 reprendront leurs droits au mois de septembre prochain. La sélection algérienne, qui a réussi son premier match à domicile contre le Togo (1-0), se déplacera à l'extérieur lors de la deuxième journée pour affronter la Gambie. Ce dernier avait déjà perdu son premier match contre le Bénin.

M. S.

COUPE DU MONDE DE SABRE FÉMININ

## De jeunes athlètes algériens prometteurs

Responsables et techniciens de l'escrime algérienne ont prédit un avenir "radieux" pour cette discipline en Algérie à condition de lui laisser le temps essentiel pour s'épanouir, après la prestation de l'équipe nationale lors de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de sabre féminin (juniors), clôturée dimanche à la salle Harcha-Hacène. "En général, nous sommes satisfaits de la prestation des joueuses algériennes lors de cette échéance, en présence des meilleures sabreuses sur la scène mondiale, notamment la n° 1 de la catégorie, la Mexicaine Natalia Botello et les Italiennes. Nous avons engagé des cadettes pour qu'elles puissent se frotter à des adversaires de renom car notre objectif est de former des joueuses de haut niveau pour les années à venir", a indiqué le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui. Selon le patron de la FAE, cette compétition a permis de détecter les nouveaux "jeunes talents" dont l'avenir promet beaucoup. "L'étape d'Alger était une occasion pour nous de découvrir des jeunes talents comme Belkahla Afnane Djaouher (14 ans) qui a remporté trois victoires lors de la phase de poules, elle qui ne participe que pour la première fois à cette compétition", a ajouté la

même source. Sur le parcours de la sabreuse Sarah Boungab Abik, le président de l'instance fédérale s'est dit "déçu" car elle est "douée mais ne s'entraîne pas régulièrement à cause de ses études". "Abik a un très haut niveau technique mais malheureusement elle s'est éloignée des entraînements car elle est occupée avec ses études à l'université. Nous avons besoin de ses services car elle a du talent", a fait savoir Bernaoui.

Pour sa part, le sélectionneur national de sabre féminin (juniors), Nassim Bernaoui s'est déclaré "satisfait" des résultats obtenus par les Algériennes dans les épreuves individuelles, soulignant que "l'objectif a été atteint".

"Nous sommes satisfaits des résultats réalisés en individuel avec des qualifications au tableau des 32 et des 16. Nous avons aussi de nouvelles joueuses qui ont montré un bon niveau malgré leur élimination dès la phase de poules. Nos sabreuses étaient libres mentalement et ont acquis une expérience certaine en participant à ce tournoi dont le niveau était équilibré, mis à part celui des Mexicaines et des Italiennes qui sont supérieures", a expliqué l'entraîneur national.

Dans l'épreuve par équipes, dominée par la sélection italienne, l'Algérie s'est

contentée de la 6e et dernière place.

"Franchement, je suis déçu de cette 6e et dernière place obtenue au classement général. Nous avons pu battre l'Egypte lors du dernier match de classement mais malheureusement, nous n'étions pas bien préparés et c'était flagrant sur la prestation de notre équipe", a argué Bernaoui, tout en enchaînant : "Le point positif est que nous avons gagné une équipe que tout le monde respecte désormais. Cette échéance nous a facilité la tâche pour déceler les points négatifs même si un énorme travail nous attend. D'ici à deux ans, nous allons dominer le continent africain chez les cadets et les juniors".

Par ailleurs, l'Algérie prendra part aux Championnats arabes (sabre / garçons et filles) prévus en Egypte la semaine prochaine et qui sont, selon l'instance fédérale, une étape de préparation pour les Jeux africains de la jeunesse, prévus à Alger au mois de juillet et lesquels constituent "un objectif principal".

Les sabreuses algériennes seront présentes aussi aux Championnats du monde, prévus à Vérone (Italie) le mois d'avril prochain et qui seront qualificatifs aux jeux Olympiques de la jeunesse d'octobre 2018 en Argentine.

APS

ARABIE SAOUDITE

## Djabou gagne des points

L'international algérien, Abdelmoumene Djabou, a disputé deux matchs avec son nouveau club d'Al-Nasr à Riyad en Arabie saoudite. Arrivé cette hiver en Arabie Saoudite, l'Algérien de 30 ans a vite su montrer toutes ses qualités techniques, Djabou a pris part au deux dernières rencontres de son nouveau club Al-Nasr, il est à chaque fois rentré comme remplaçant. L'entraîneur serbe du club saoudien, Krunoslav Jurčić, a tout de suite apprécié le style de jeu de l'attaquant algérien, selon alriyadh. Al-Nasr de Riyad, troisième au classement général, va affronter à domicile l'équipe de Al Baten pour le compte de la 22e journée du championnat d'Arabie saoudite.

TURQUIE

## Feghouli buteur contre Antalyaspor

Galatasary a repris la tête de la Süper Lig grâce à sa victoire lundi face à Antalyaspor 3 à 0. Le club stambouliote menait déjà deux à zéro après 20 minutes de jeu et un doublé de Gomis. Dix huit minutes plus tard Younès Belhanda adresse un centre à Feghouli pour le but du 3 à 0. L'international algérien réalise une merveille de contrôle pour freiner le centre de Belanda et fusiller le gardien. C'est le 6e buts toutes compétitions confondus de Sofiane Feghouli cette saison. La soirée aurait été parfaite pour les hommes de Fatih Terim sans l'expulsion de Belhanda qui a collé sa tête à celle d'un adversaire et a donc été sanctionné.

CONFLIT LFP-FAF

## Kerbadj dépose plainte

Mahfoud Kerbadj vient d'intenter un procès contre la Faf au nom de la LFP, dont il était président. Le motif de cette plainte est la convention régissant les relations Faf-LFP.

Le conflit qui oppose l'ancien directoire de la Ligue de football professionnel (LFP) et la Fédération algérienne de football (Faf) prend une nouvelle tournure avec cette plainte que vient de déposer Kerbadj au niveau du tribunal administratif de Bir-Mourad-Raïs, à Alger.

La justice rendra son verdict à la fin du mois de février 2018, en attendant les rebondissements et les déclarations des uns et des autres ne vont sûrement pas s'arrêter.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div><br/><b>www.EMPLOIPARTNER.com</b><br/>Votre site de recrutement en ligne</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <h1>Offres d'emplois</h1>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>Référence : Emploipartner-1406</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b><br/>• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.<br/>• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.<br/>• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</p> <p><b>Missions :</b><br/>• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution<br/>• Evalue le positionnement de la société sur le marché,<br/>• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,<br/>• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,<br/>• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing<br/>• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée<br/>• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)<br/>• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients<br/>• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,<br/>• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)<br/>• Veille à la diffusion des supports d'information,<br/>• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...<br/>• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits<br/>• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes<br/>• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels<br/>• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes<br/>• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,<br/>• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner<br/>• Pilote et met en œuvre la politique commerciale<br/>• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services<br/>• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires<br/>• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences<br/>• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</p> | <p>• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées<br/>• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client<br/>• Elabore les stratégies de ventes offensives<br/>• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes<br/>• Met en place un réseau de distribution<br/>• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution<br/>• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire<br/>• Développe et suit les grands comptes<br/>• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques<br/>• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs<br/>• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants<br/>• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs<br/>• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures<br/>• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</p> <p><b>Profil :</b><br/>• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste<br/>• 10 ans d'expérience<br/>• Sens de communication<br/>• Capacité de négociation et de persuasion<br/>• Force de persuasion<br/>• Rigueur, adaptabilité et mobilité<br/>• Compétences managériales<br/>• Sens de l'analyse<br/>• Raisonnement inductif et déductif<br/>• Doté d'esprit positif et créatif<br/>• Focalisé sur les résultats<br/>• grande résistance à la pression<br/>• Capacité de détecter et de gérer les problèmes<br/>• Maîtrise du français et de l'outil informatique<br/>• Discrétion élevée et intégrité morale</p> <p><b>Avantages :</b><br/>• LAPTOP/MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</p> <p><b>Lieu de travail principal :</b><br/>• Kouba</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1411</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b><br/>• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas<br/>• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs<br/>• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.<br/>• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports<br/>• Etablissement des documents liés au mode de transport<br/>• Préparation de la documentation d'accompagnement de la</p> | <p>• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.<br/>• Supervise et contrôle la gestion des agences.<br/>• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.<br/>• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.<br/>• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</p> <p><b>Compétences :</b><br/>• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum<br/>• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail<br/>• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives<br/>• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire<br/>• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus<br/>• Maîtrise parfaite de l'outil informatique<br/>• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles<br/>• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public<br/>• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</p> <p><b>Lieu de travail :</b><br/>Alger</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1410</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b><br/>• Rattaché au Responsable HSE<br/>• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences<br/>• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales<br/>• Coordonner les relations de la société de gardiennage<br/>• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances<br/>• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.<br/>• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail<br/>• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</p> <p><b>Compétences :</b><br/>• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum<br/>• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité<br/>• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives<br/>• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire<br/>• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus<br/>• Maîtrise parfaite de l'outil informatique<br/>• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.<br/>• disponible</p> <p><b>Lieu de travail :</b><br/>Alger.</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1412</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</b></p> <p><b>Descriptif de poste:</b></p> |

# ANNIVERSAIRE



**Joyeux Anniversaire Abderrahmene**  
Le 13 Février 2017 se fut un grand jour, le jour de naissance de mon adorable bébé **Abderrahmene**, on t'a posé dans mes bras entouré d'un lange et je t'ai pris pour un ange. Toi mon fils **Abderrahmene Touati** mon amour pour toi s'amplifié jour il n'existe pas de mot trop grand pour t'avouer mes sentiments mais le mot je t'aime tout court contient tout l'amour pour toi mon fils dont je suis fière et je te souhaite un très joyeux anniversaire avec beaucoup de santé et joie et bonheur.

3okbal koul sana inchallah  
Tes parents qui t'aiment plus que tout monde Hadjira et Ali

# MIDI

www.midi-libre.com



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Viande et pommes de terre  
sautées au gingembre



**Ingédients :**  
750 g d'agneau ou de bœuf cuit  
et coupé en cubes  
4 c. à soupe d'huile  
2 oignons émincés  
1 gousse d'ail écrasée  
1 pincée de gingembre  
2 piments verts forts finement  
hachés  
1 c. à café de curcuma  
1 livre de pommes de terre bouil-  
lies et coupées en dés  
1 pincée de sel  
Jus de citron

**Préparation:**  
Dans une grande poêle, faire  
chauffer l'huile à feu modéré.  
Ajouter les oignons et l'ail, faire  
revenir 7 min en remuant de  
temps à autre. Ajouter le gin-  
gembre et les piments et faire  
revenir 2 miutes. Ajouter le cur-  
cuma et faire revenir 1 minute en  
remuant souvent.  
Ajouter la viande, les pommes de  
terre et le sel. Remuer pour bien  
mélanger la viande et les  
pommes de terre aux épices.  
Verser le jus de citron ainsi  
qu'une ou deux cuillères d'eau si  
le mélange est trop sec. Laisser  
cuire 3 à 5 minutes, jusqu'à ce  
que le mélange soit complète-  
ment sec et chaud.

Muffins  
pommes-cannelle



**Ingédients :**  
3 pommes  
280 g de farine  
1 œuf  
110 g de sucre en poudre  
50 g de beurre  
3 c. à soupe de cannelle  
1 sachet de levure  
1 pincet de sel

**Préparation:**  
Préchauffer le four 10°(them7)  
Peler les pommes les couper en  
tout petits morceaux.  
Verser dans un saladier la farine,  
la cannelle, la levure et le sel.  
Dans un bol, battre l'œuf, le  
sucre et le beurre. Mélanger les 2  
mélanges et ajouter les morceaux  
de pommes (si la pâte et trop  
épaisse, ajouter un peu de lait)  
Remplir les moules à muffins et  
enfournier sur une plaque de cuis-  
sons pendant 25 minutes (jusqu'à  
ce qu'ils dorent).

NUTRITION ET BEAUTÉ

Les vitamines essentielles  
pour une peau saine

*Selon plusieurs études, la  
consommation de vitamines et  
de sels minéraux a une  
influence positive sur l'aspect  
de notre peau, la rendant plus  
belle. Notre corps a donc  
besoin de vitamines pour lui  
assurer une peau saine.*

Les vitamines à privilégier pour une  
belle peau :

**Vitamine A**  
Elle renforce le tissu protecteur de la peau et  
empêche l'apparition de l'acné, la produc-  
tion de sébum étant limitée grâce à cette  
vitamine. Elle est également un puissant  
antioxydant qui évacue les toxines et les radi-  
caux libres de votre corps.

Où la trouver dans le foie, les huiles de foie  
de poisson, les œufs, les laitages, salades,  
épinards, tomates, carottes, choux, abricots,  
melons, épinards, piments rouges doux,  
légumes verts.

**Vitamine B**  
Elle permet de maintenir un teint plein de  
vie et soulage l'anxiété et stress. Cette vitamine  
lutte contre l'apparition de l'acné sur le visage  
et favorise la circulation et le métabolisme  
sanguin pour une peau plus saine. Elle est  
également un facteur important pour le bon  
fonctionnement du système immunitaire et la



production des anticorps.  
On la trouve dans les viandes, volailles,  
poissons, flocons d'avoine, riz, pain complet,  
levure de bière, lait, légumes secs, pommes de  
terre, pâtes, carottes, choux, bananes.

**Vitamine C**  
Fonctionnant comme un puissant antioxy-  
dant, elle joue aussi un grand rôle dans la cic-  
trisation des blessures et la stabilisation du  
collagène dans les tissus. La vitamine C main-  
tient l'apparence en prévenant l'apparition de  
vaisseaux sanguins rompus présents dans le  
corps. Localement appliquée sur la peau, elle  
permet d'amoindrir les rides et ridules ainsi que

l'effet néfaste des coups de  
soleil.

On la trouve dans les  
choux verts, épinards,  
oranges, citrons, mandarines,  
fraises, aubergines, tomates,  
pommes, poires, melons,  
raisins, pêches, etc.

**Vitamine E**  
Elle un pouvoir antioxy-  
dant et exerce des effets anti-  
inflammatoires. Vous pouvez  
rendre votre peau soyeuse et  
douce en appliquant la vita-  
mine E localement.

On la trouve dans les fro-  
mages, les œufs, le lait, le  
beurre, bananes, carottes,  
laitues, oranges, pommes,  
tomates, pommes de terre, riz,  
choux, huiles d'olive, de soja, légumes secs.

**Zinc**  
Avec la vitamine A, il concourt à la fabrica-  
tion de l'élastine et du collagène. Le zinc aide  
également les tissus à se régénérer et limite  
l'apparition de cicatrices. Il régule l'activité  
des glandes sébacées, ce qui limite l'acné.  
Enfin, le zinc agit comme antioxydant et  
empêche la formation de radicaux libres.

On trouve du zinc dans les noix, certains  
fruits de mer, les céréales complètes et les pro-  
duits laitiers.

LE GOÛTER

Pause indispensable pour les enfants

Le goûter permet à l'enfant  
de faire une pause, de s'ac-  
corder un moment de détente et  
de discussion avec ses proches.

Une collation  
équilibrée

Au-delà des goûts et de  
l'âge des enfants, un bon  
goûter doit répondre à des car-  
actéristiques nutritionnelles  
bien précises. Il doit, en effet,  
rassasier l'enfant sans pour  
autant être trop lourd à digérer  
et couper l'appétit pour le  
repas du soir. Il doit être  
équilibré dans ses composants  
; il ne doit notamment être ni



trop doux ni trop salé. Il doit  
enfin assurer toutes les  
garanties de sécurité et qualité  
nutritives indispensables pour  
les enfants.

Un goûter en fonction  
de l'âge

Le goûter doit également

varier en fonction de l'âge de  
l'enfant et de ses activités : si  
un enfant passe la grande par-  
tie de son temps à dessiner,  
jouer tranquillement dans sa  
chambre, il n'aura de toute  
évidence pas besoin d'un  
goûter très énergétique.

Le goûter idéal pourra alors  
comprendre, pour un enfant de  
moins de 5 ans une compote  
ou fruit frais ou jus de fruit un  
biscuit et un produit laitier.  
Si au contraire, l'enfant ne  
tient pas en place, joue dehors,  
son goûter devra être plus con-  
sistant.

Attention

Pas de chips ! Pensez à pro-  
poser à vos enfants des  
laitages, yaourts. Les fruits  
sont également vivement  
recommandés pour compléter  
un goûter, ils contiennent peu  
de calories et beaucoup de vit-  
amines.

Pour des occasions  
particulières

Le week-end ou durant les  
vacances, confectionnez des  
crêpes, des gaufres ou gâteaux  
maison toujours excellents  
pour des occasions  
particulières.

Trucs et astuces

Réussir une  
mayonnaise



Vous la réussirez en préparant  
sur une table, une heure avant  
de l'entreprendre, tous les  
ingrédients. Car il est indispen-  
sable qu'ils soient à la même  
température.

Odeur tenace  
d'oignons



Pour enlever sur un couteau  
l'odeur tenace de l'oignon,  
coupez avec cette lame une  
carotte en rondelles.

Eviter que la moelle d'un os  
ne se répande dans l'eau



Piquez deux ou trois grains de  
gros sel à chaque extrémité  
(dans la moelle), avant de le  
faire cuire dans le bouillon. De  
cette façon, la moelle ne se  
répandra pas dans l'eau.

Cuire des  
pommes au four



Enduisez d'huile les pommes  
que vous voulez faire cuire au  
four pour éviter qu'elles ne se  
rident. Elles auront au contraire  
un aspect lisse et luisant.

# Mots Fléchés N°3479

|                                          |   |                                        |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   |                                              |                   |
|------------------------------------------|---|----------------------------------------|---|-----------------------------------------|---|-----------------------------------------|---|--------------------------------------------|---|-----------------------------------------|---|----------------------------------------------|-------------------|
| effectué<br>chaque<br>semaine<br>trouble | ↓ | arme de<br>western<br>attrapé          | ↓ | symbole<br>de pureté<br>aérée-<br>bles  | ↓ | affaiblie<br>décapité                   | ↓ | parleras<br>en lanque<br>verte             | ↓ | déjà<br>inscrit<br>mesurai<br>du regard | ↓ | endor-<br>mirai<br>enclive                   | ↓                 |
| catapulte<br>romaine<br>fit<br>imprimer  | → |                                        |   |                                         |   |                                         |   | petit<br>voiler<br>accord<br>du passé      | → |                                         |   |                                              |                   |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   | attendris-<br>sements<br>extirpait      | → |                                            |   |                                         |   |                                              |                   |
| partie de<br>squelette<br>morcelée       | → |                                        |   | modes<br>d'emploi<br>bois<br>précieux   | → |                                         |   |                                            |   |                                         |   | copula-<br>tive<br>épouse d'<br>empereur     | →                 |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   |                                         |   | habitant<br>d'égout<br>dieu<br>cornu       | → |                                         |   | croûte<br>terrestre                          | ↓                 |
| collant                                  | ↓ |                                        |   | resta<br>ouverte<br>dormira<br>au froid | → |                                         |   | drue<br>fruit du<br>hêtre                  | → |                                         |   |                                              |                   |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   |                                         |   | sportif<br>adroit<br>joie dans<br>le stade | → |                                         |   | petite<br>planche<br>volubilis               | →                 |
| numéro<br>un en<br>France<br>potence     | → |                                        |   |                                         |   | grosse<br>mouche<br>support<br>de fleur | → |                                            |   | me<br>rendrai<br>Irlande<br>chez elle   | → |                                              |                   |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   | pronom<br>pour lui<br>se<br>remettra    | → |                                            |   | fait la<br>peau<br>lisse<br>épuisé      | → |                                              |                   |
| renonce-<br>ment<br>asticot              | → |                                        |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   | recroque-<br>villera<br>(se)                 | ↓                 |
|                                          | ↓ |                                        |   | passage<br>à pied<br>sec<br>fonction    | → |                                         |   | équiper<br>pour le<br>combat<br>celtes     | → |                                         |   |                                              |                   |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   |                                         |   | prêt à<br>naviguer<br>autre do             | → |                                         |   | paes-<br>seux<br>râpé                        | →                 |
| trop mûr                                 | ↓ | grande<br>quantité<br>nettoie-<br>rais | → |                                         |   | frappai<br>du sabot<br>reposé           | → |                                            |   | obtint                                  | → |                                              | en cet<br>endroit |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   | gaine                                   | → |                                              |                   |
| sèche-<br>resse<br>injur-<br>giter       | → |                                        |   |                                         |   |                                         |   | il a son<br>tube<br>justice                | → |                                         |   |                                              |                   |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   |                                         |   | terme de<br>court<br>pays<br>d'Asie        | → |                                         |   | résumé<br>de litanie<br>gaillante<br>du vote | →                 |
| cadre<br>d'impri-<br>merie               | → |                                        |   | lettre<br>inclinée                      | → |                                         |   |                                            |   |                                         |   | deux à<br>Rome<br>matière<br>de trésor       | →                 |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   | vent de<br>poète<br>télé-<br>phone      | → |                                            |   |                                         |   |                                              | extrait           |
| bout<br>de film                          | → |                                        |   | enterré<br>fermeté<br>de bébé           | → |                                         |   |                                            |   | aurochs<br>c'est le<br>techné-<br>tium  | → |                                              |                   |
|                                          | ↓ |                                        |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   | petit<br>torrent                             | →                 |
| bien<br>éméché                           | → |                                        |   |                                         |   |                                         |   | brusque                                    | → |                                         |   | diplôme<br>très<br>réduit                    | →                 |

## SUDOKU

N°3479

## SOLUTION SUDOKU

N°3478

SOLUTIONS MOTS  
FLECHES 3478

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 7 |   |   |   |   | 2 | 6 |
|   | 1 |   | 8 | 3 |   | 4 |   |
| 3 |   |   |   | 6 |   |   | 8 |
|   |   | 2 |   | 6 |   | 1 |   |
|   |   |   | 4 |   | 8 |   |   |
|   |   | 7 |   | 5 |   | 4 |   |
| 9 |   |   | 6 |   |   |   | 1 |
|   | 3 |   | 1 | 9 |   | 5 |   |
| 7 | 6 |   |   |   |   | 3 |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 8 | 4 | 1 | 9 | 5 | 6 | 7 |
| 4 | 6 | 9 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 | 1 |
| 5 | 1 | 7 | 6 | 3 | 2 | 9 | 8 | 4 |
| 9 | 4 | 6 | 8 | 5 | 1 | 7 | 3 | 2 |
| 8 | 7 | 5 | 9 | 2 | 3 | 1 | 4 | 6 |
| 2 | 3 | 1 | 7 | 6 | 4 | 8 | 9 | 5 |
| 6 | 5 | 3 | 1 | 4 | 8 | 2 | 7 | 9 |
| 7 | 8 | 4 | 2 | 9 | 5 | 6 | 1 | 3 |
| 1 | 9 | 2 | 3 | 7 | 6 | 4 | 5 | 8 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | C | ■ | A | ■ | F | ■ | F | ■ | P | ■ | A | ■ | I |
| D | I | S | C | R | I | M | I | N | A | T | I | O | N |
| ■ | R | E | T | I | R | A | G | E | S | ■ | N | U | S |
| O | C | R | E | ■ | M | I | E | T | T | E | S | ■ | E |
| ■ | O | V | U | L | E | ■ | A | T | E | L | I | E | R |
| U | N | I | R | A | ■ | A | I | E | U | L | ■ | N | E |
| ■ | C | E | S | S | E | S | ■ | T | R | E | S | S | E |
| L | I | T | ■ | S | S | ■ | L | E | I | ■ | C | O | ■ |
| ■ | S | T | R | E | S | S | E | ■ | S | O | I | R | S |
| L | I | E | E | ■ | O | U | T | R | E | ■ | A | C | E |
| ■ | O | ■ | M | E | R | I | T | E | R | A | ■ | E | V |
| E | N | F | I | N | ■ | T | R | I | A | N | G | L | E |
| ■ | ■ | A | S | T | I | ■ | E | N | S | I | L | E | R |
| R | E | M | E | R | C | I | E | E | ■ | M | A | R | I |
| ■ | C | E | ■ | E | T | C | ■ | S | I | E | N | ■ | T |
| B | O | U | C | ■ | E | T | A | ■ | C | R | E | V | E |
| ■ | U | S | U | F | R | U | I | T | I | E | R | ■ | ■ |
| P | R | E | T | R | E | S | S | E | ■ | Z | E | L | E |
| ■ | T | ■ | T | E | S | ■ | E | R | S | ■ | Z | O | O |
| D | E | G | E | L | ■ | D | E | N | I | M | ■ | C | L |
| ■ | R | A | R | E | T | E | ■ | E | L | U | D | E | E |

# Un minéral aux propriétés exceptionnelles découvert en Sibérie

*Pour la première fois, des chercheurs découvrent des cristaux organométalliques dans la nature. Jusqu'ici cultivés en laboratoire, ces minéraux peuvent être utilisés pour stocker des gaz tels que l'hydrogène et le dioxyde de carbone.*

**D**epuis les années 80, les scientifiques sont en mesure de créer ces matériaux très semblables en laboratoire, mais jusqu'à présent, ils n'ont jamais pensé que ces derniers pourraient réellement exister dans la nature. Ces matériaux, cultivés en laboratoire sont connus pour être des cadres métallo-organiques, ou MOFs, fonctionnant un peu comme des éponges moléculaires, qui peuvent absorber des gaz tels que l'hydrogène et le dioxyde de carbone. Un catalyseur efficace dans un monde où les émissions de CO2 menacent l'avenir

et l'habitabilité de la planète. Pendant des décennies, les chercheurs ont réussi à peaufiner ces matériaux en laboratoire, mais la découverte de structures similaires dans la Nature change la donne. Cette découverte bouleverse complètement notre vision selon laquelle ces matériaux populaires en chimie sont purement synthétiques, une création de l'Homme. Leur découverte prouve qu'on peut trouver dans la nature des stocks encore plus grands de structures organométalliques.

## Dans des conditions de froid permanent

Ces minéraux, qui ressemblent beaucoup aux soi-disant structures organométalliques similaires aux structures en nid d'abeilles qui ont une porosité très élevée et une grande résistance, sont contenus dans de minces veines translucides ou des petits cristaux de verre se trouvant dans des couches de charbon et d'autres roches sédimentaires

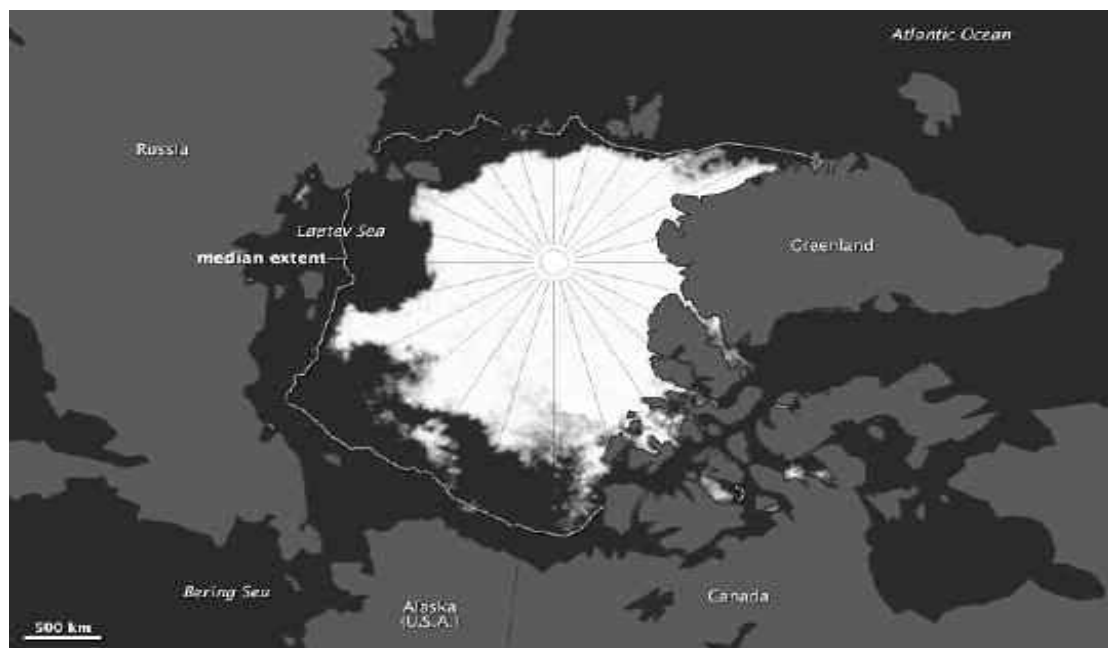


imprégnées d'acide acétique naturel, ce qui est assez rare, n'étant possible que dans des conditions de froid permanent.

Les stocks de ces minéraux sont donc uniques, car il n'y a pas d'autres endroits sur la planète où il est possi-

ble de trouver une telle quantité d'acide acétique dans des conditions de froid permanent. Néanmoins, les chercheurs souhaitent continuer leurs recherches pour trouver des échantillons plus abondants créés par la nature, et non pas par les chimistes.

## La banquise arctique atteint son quatrième point le plus bas jamais enregistré



La fonte des glaces s'illustre de manière dramatique en océan arctique, c'est la quatrième fois depuis que la Nasa a débuté ses observations depuis l'espace de cet océan que l'étendue mini-

male de glace atteint un niveau aussi bas. Un triste chiffre qui illustre parfaitement la nécessité d'aboutir à un accord concret et durable lors de la COP 21. Les données obtenues par des satel-

lites puis traitées par la Nasa indiquent qu'à la fin de cet été, la banquise arctique a atteint son quatrième point le plus bas jamais enregistré. La couverture glaciaire de la mer d'Arctique est constituée

principalement d'eau de mer gelée, qui réfléchit l'énergie solaire vers l'espace, lorsqu'elle fond, cette énergie est absorbée par l'océan qui se réchauffe.

## Une baisse constante

La Nasa affirme que depuis la fin des années 70, la taille de la banquise arctique est en baisse constante, bien entendu, la taille de cette banquise dépend inévitablement de la saison et c'est au début de l'automne qu'elle atteint son étendue minimale. La NASA et le Ice Data Center sont arrivés à la conclusion que l'étendue minimale de la banquise arctique était d'environ 4,40 millions de kilomètres carrés cette année, c'est-à-dire environ 1,81 million de kilomètres carrés en dessous de la moyenne des années 1981 — 2010 à la

même époque. Un chiffre impressionnant quand on sait que Walt Meier, scientifique pour la Nasa affirme qu'on n'a pas vu d'événements météorologiques majeurs ou un motif de temps persistant (des dépressions qui fragiliseraient la banquise par exemple) dans l'Arctique cet été, qui aurait pu contribuer à descendre la mesure inférieure, comme cela arrive souvent. Cette fonte s'explique notamment à cause d'une calotte glaciaire plus fragile qui était autrefois une couche de glace solide et qui est maintenant fragmentée en petits glaçons qui sont plus exposés à l'eau chaude de l'océan. Dans le passé, la banquise arctique était comme une forteresse. L'océan ne pouvait l'attaquer que par les côtés.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Lunette astronomique

**Inventeur :** Hans Lippershey

**Date :** 1608

**Lieu :** Pays-Bas

Pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs décrivent des méthodes pour fabriquer des lunettes d'approche, capable de grossir les objets. En 1608, Hans Lippershey construit la première lunette astronomique connue. Il la vend comme longue-vue au prince Maurice de Nassau, alors en lutte pour l'indépendance des Pays-Bas.



## ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00



Le 8 avril 2012, le cadavre d'une esthéticienne est découvert par son compagnon chez elle, à Cherence, un hameau du Vexin. Leur fils, Lorenzo, est terrorisé. Des témoins rapportent avoir aperçu une fourgonnette, garée à proximité du domicile la nuit du meurtre. Le 19 janvier 2011, Jessica Perrais retrouve le scooter de sa jumelle, Laëtitia, juste à côté de leur maison. Les clés du motorcycle sont restées sur le contact. Laëtitia, qui était serveuse dans un restaurant de la région de Pomic (Loire-Atlantique), aurait été vue la veille en compagnie d'un individu...

## LE GRAND BÉTISIER DE LA SAINT-VALENTIN



21h00



Pour célébrer la Saint-Valentin, les animatrices proposent une sélection des séquences les plus drôle et coquines diffusées à la télévision. L'occasion pour les téléspectateurs de voir ou de revoir, entre autres, incidents techniques, prises de bec, fous rires, réponses incongrues dans des jeux, instants insolites dans les journaux et autres émissions diffusés en direct. Avec également les incontournables dérapages d'invités, les réactions imprévisibles d'animaux face aux caméras, des gaffes ou lapsus d'hommes politiques, des moments de solitude, sans oublier - bien sûr - les inénarrables chutes et des perles tirées d'émissions de télé-réalité.

## LEBOWITZ CONTRE LEBOWITZ



21h00



Après s'être démenée seule pour sauver le cabinet, Paule entreprend de sortir Georges Warnier de son pétrin judiciaire. Elle doit également composer avec Irène, dépassée par l'arrivée de Simon, son nouveau-né. Et comme si cela ne suffisait pas, elle s'occupe d'Anna, une jeune mère célibataire, accusée d'avoir secoué son bébé. Celle-ci se bat pour récupérer son petit garçon, maltraité par Nadine, la nourrice.

## DES RACINES ET DES AILES



21h00



En montgolfière, au fil de l'eau ou à flanc de falaise, l'émission propose un voyage entre Lot et Dordogne. Philippe Lagarde, maire des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, se bat pour que la vallée de la Vézère soit labellisée Grand Site de France. Il mobilise les habitants de son village pour mettre en valeur les grottes et les abris sous roche. Dans le Lot, au coeur du Haut-Quercy, Rocamadour est une pépite du patrimoine français. Depuis une montgolfière, Rocamadour révèle la beauté de ses chapelles et de sa basilique. Le vol se poursuit jusqu'au château de Castelnaud-Bretenoux et aux villages de Loubressac et Martel.

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## TAXI TÉHÉRAN



21h00



Dans les rues de Téhéran, un chauffeur de taxi prend en charge un homme et une femme. La discussion s'engage entre les trois. Le passager défend un point de vue conservateur sur plusieurs sujets et s'oppose rapidement à la passagère. A la fin de la course, alors que la passagère affirme être institutrice, le passager avoue, être un voleur. Son passager suivant demande à ne pas partager la course avec quelqu'un d'autre et avoue avoir reconnu le chauffeur, le réalisateur Jafar Panahi. Quelques minutes plus tard, Panahi est amené à charger un homme en sang, victime d'un accident de la route.

## IRÈNE



21h00



Malgré une bonne situation, un nouvel appartement avec vue imprenable sur Paris et des amies adorables, Irène, 30 ans, n'est pas heureuse. Comme le lui rappellent régulièrement ses parents et Salomé, sa collègue de bureau, elle est toujours à la recherche du grand amour et enchaîne les déceptions sentimentales. Jusqu'au jour où elle fait la connaissance de François, peintre en bâtiment.

## TOP CHEF



21h00



Les jurés confient aux 11 cuisiniers en lice leurs habitudes alimentaires inavouables. Ceux-ci vont devoir les présenter d'une manière gastronomique. La deuxième épreuve se déroule chez Marc Veyrat, à Manigod en Haute-Savoie. A l'instar du chef triplement étoilé, les candidats vont cueillir des ingrédients en pleine nature pour composer en une heure une assiette entièrement végétale. Ce challenge est jugé par la toque.

## BLACKLIST LE HAREM (N°102)



21h00



Liz infiltre un gang composé uniquement de femmes. Elle doit arrêter ses membres avant qu'elles ne commettent un nouveau crime. Mais avant de participer avec elles au prochain hold-up, elle doit prouver sa loyauté envers les membres de cette communauté et faire ses preuves auprès de la chef. Liz va dans un premier temps tenter de récupérer une liste qui contient le nom de témoins qui sont sous protection judiciaire. De son côté, Red rencontre des problèmes inattendus. Tom se concentre sur ses devoirs paternels...

# JOHNNY HALLYDAY

## HÉRITAGE DE JOHNNY HALLYDAY : LAETICIA RÉAGIT ET FAIT PART DE SON "ÉCŒUREMENT"

*Restée silencieuse de longues heures après l'annonce de Laura Smet et David Hallyday, qui ont annoncé lundi 12 février 2018 qu'ils*

*avaient pris la décision de contester le testament de leur père Johnny Hallyday (le document ne leur permettrait pas de prétendre à*

*l'héritage), Laeticia Hallyday s'est finalement exprimée en fin de journée. Dans un communiqué transmis à l'AFP, la veuve du*

*roqueur, mère de leurs filles Jade (13 ans) et Joy (9 ans), fait part de son désarroi, exprimant son "écœurement".*





**PRINCE HARRY**  
**MARIAGE DU PRINCE HARRY ET DE MEGHAN MARKLE**

Après l'euphorie du mariage du prince William et de Kate Middleton, l'Angleterre se prépare à de nouvelles noces royales. Le 19 mai prochain, c'est le prince Harry, fils cadet de la regrettée Lady Di, qui va épouser sa fiancée, l'actrice américaine Meghan Markle. Le palais de Kensington a livré des détails sur l'organisation de la cérémonie !



**GIGI HADID**  
**LE TOP MODEL RÉVÈLE SA MALADIE**

Ce dimanche 11 février, Gigi Hadid a publié une série de 6 tweets en réaction à de nombreux commentaires portés sur son poids. Le top model de 22 ans écrit : "Pour ceux qui sont déterminés à savoir pourquoi mon corps a changé ces dernières années, vous ne savez peut-être pas que j'ai commencé à 17 ans et n'avais alors pas été diagnostiqué de la maladie d'Hashimoto. Ceux d'entre vous qui me jugeaient trop grosse pour l'industrie de la mode voyaient de l'inflammation et de la rétention d'eau dues à la maladie."

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 06h03 |
| Dohr    | 13h02 |
| Asr     | 16h03 |
| Maghreb | 18h31 |
| Icha    | 19h52 |

## AHED TAMIMI DEVANT UN TRIBUNAL ISRAËLIEN

# DES JOURNALISTES ET DIPLOMATES EXPULSÉS

L'adolescente palestinienne devenue une icône de l'engagement contre l'occupation israélienne, Ahed Tamimi, a été présentée hier devant un tribunal militaire israélien où des journalistes et diplomates venus y assister ont été expulsés, ont rapporté les médias.

Après s'être entretenu avec l'avocate d'Ahed Tamimi, menottes aux poignets et aux chevilles, et devant la foule de proches, de journalistes et de diplomates qui se pressaient au tribunal d'"Ofra", en Cisjordanie occupée, le juge a ordonné que tout le monde quitte les lieux, à l'exception de la famille, ont précisé les sources.

"Ce que je crois, moi, c'est que le tribunal pense qu'il n'est pas bon pour lui que vous soyez tous à l'intérieur", s'est indignée l'avocate Gaby Lasky, à l'extérieur du tribunal devant les journalistes, peu après leur évacuation.

"Ils comprennent que les gens, dehors, s'intéressent à Ahed et à son affaire, ils comprennent qu'on enfreint ses droits et qu'elle ne devrait jamais être jugée, et le huis



clos est le meilleur moyen que tout cela se passe loin des regards", a-t-elle ajouté. Au cours des débats, l'avocat d'Ahed Tamimi a indiqué qu'elle plaiderait que c'est avant tout l'occupation par l'armée israélienne de la Cisjordanie - où se sont produits les faits - qui est illégale.

Ahed Tamimi, 17 ans, est avec sa mère Narimane et sa cousine Nour l'une des protagonistes d'une vidéo tournée le 15 décembre et dans laquelle Ahed Tamimi et sa cousine sont vues se défendre face à deux soldats de l'armée israélienne devant la maison

des Tamimi, dans la localité de Nabi Saleh qui était le théâtre de manifestations, dans le contexte des protestations palestiniennes alors quasi quotidiennes contre la décision du président américain Donald Trump de considérer El Qods comme capitale d'Israël.

La mère d'Ahed Tamimi intervient, en tentant de s'interposer. Les trois femmes ont été arrêtées au cours des jours suivants. Ahed Tamimi et sa mère sont restées détenues jusqu'à leur procès. Nour Tamimi a été libérée sous caution.

Seule Ahed Tamimi était pré-

sente mardi matin, faisant des signes à sa famille. "Sois forte, c'est toi qui vas gagner", lui a lancé son père Bassem à travers la salle citée par l'AFP.

L'affaire Tamimi a trouvé un large écho chez les Palestiniens qui louent un exemple de courage face aux abus israéliens, tandis que les organisations de défense des droits de l'Homme, le bureau du Haut Commissaire de l'Onu pour les droits de l'Homme et l'Union européenne ont exprimé leur préoccupation devant le cas Tamimi.

La convention internationale des droits de l'enfant stipule que l'emprisonnement d'un enfant doit être une mesure de "dernier ressort" et "aussi brève que possible".

Au-delà des réalités de l'occupation, les proches d'Ahed Tamimi évoquent les tensions qui régnaient le 15 décembre à Nabi Saleh et le fait qu'un jeune membre de la famille avait été gravement blessé à la tête par une balle en caoutchouc israélienne lors des heurts.

## ATTEINT D'UN CANCER UN LYCÉEN MENACÉ D'EXPULSION DE FRANCE

Fayçal A., lycéen algérien vivant à Montpellier en France est sous le coup d'une expulsion depuis sa majorité (fixée à 18 ans en France). Le jeune homme est suivi médicalement après avoir été atteint d'un cancer. À la suite de cette affaire, qui a été évoquée dans les médias locaux français, la préfecture de l'Hérault (département français) a souligné que le garçon "n'a pas obtenu le statut d'étranger malade", sa demande, déposée en juin dernier, ayant été refusée, rapporte le journal *Le Midi libre*.

"La demande a été instruite, comme toutes les autres, par un collège de plusieurs médecins de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration), qui ont rendu leurs conclusions le 24 septembre 2017, en indiquant qu'il pouvait bénéficier d'un traitement dans son pays d'origine, l'Algérie, et qu'il peut voyager sans risque pour sa santé", indique la préfecture citée par le quotidien.

Toujours dans des propos relayés par celui-ci, la préfecture a également souligné que "son propre médecin traitant atteste que son traitement s'est terminé en février 2015, et qu'il bénéficie d'un suivi clinique, qui peut tout à fait être effectué en Algérie". L'organe administratif a néanmoins commencé par déclarer au journal que "la préfecture ne renverra jamais une personne qui a un statut d'étranger malade, car ce serait un grave manquement à la législation, ainsi qu'une atteinte à la personne". Pour rappel, le jeune homme, dont la maladie a d'abord été soignée en Algérie, est arrivé en France en novembre 2016, car ses parents n'avaient pas les moyens de lui assurer un suivi médical, a indiqué *France Bleu*.

Par ailleurs, les médecins qui se sont occupés du dossier du jeune Algérien au centre hospitalier universitaire de Montpellier ont déclaré à ce média qu'il nécessitait un suivi médical jusqu'en 2020, bien que son cancer soit en phase de rémission. Hier, lundi 12 février, une centaine de manifestants se sont rassemblés pour demander au préfet du département de lui accorder un titre de séjour, toujours selon *France Bleu*, précisant enfin que le réseau "Éducation sans frontières" a également apporté son soutien au lycéen en ouvrant une pétition en ligne.

## FAROUK CHAFAÏ UN AN DE PRISON AVEC SURSIS

Le défenseur de l'USM Alger, Farouk Chafaï, a été condamné par la justice pour agression dans l'affaire qui l'oppose à son ex-femme.

Une vidéo des faits avait circulé sur les réseaux sociaux dans laquelle apparaissait Farouk Chafaï. On le voyait tentant d'agresser son ex-femme. Le tribunal de Bir-Mourad - Raïs vient, donc, de donner son verdict dans cette affaire. Il écope, ainsi, d'une année de prison avec sursis pour agression.

## JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE

# L'ALGÉRIE SERA AU RENDEZ-VOUS

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali assure que l'Algérie sera au rendez-vous pour assurer la réussite des Jeux africains de la jeunesse qu'elle organisera dans le courant du mois de juillet 2018. Hôte de la chaîne 2, le ministre a mis en exergue le rôle de la radio dans la massification de la pratique sportive dans toutes les régions du pays et la promotion des athlètes du sport et des valeurs de fraternité.

Abordant l'événement phare de cette année que représentent les Jeux africains de la jeunesse, Ould Ali a déclaré que les chefs de missions africains réunis récemment à Alger sont repartis satisfaits quant à l'avancement des travaux et des moyens que l'État

algérien a mis pour la réussite de l'événement.

Il a assuré que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour que le pays soit au diapason de cet événement. A ce propos, le ministre a indiqué que toutes les fédérations ainsi que d'autres secteurs sont impliqués dans la préparation de cette rencontre et que des subventions pour la préparation des athlètes avaient été libérées dans la perspective notamment des Jeux de 2020 et 2024.

Au sujet du sport d'élite, Ould Ali a réaffirmé le soutien du secteur aux athlètes de haut niveau par l'octroi de bourses de préparation à l'étranger, notamment pour les disciplines porteuses, à l'exemple de l'athlétisme, de la boxe, du



judo, de la natation et de la lutte. S'agissant des stades en construction, Ould Ali a affirmé que le ministère a entrepris de larges efforts pour lever les contraintes et qu'en principe au plus tard fin 2018 les stades de Baraki, Tizi-Ouzou et Oran seront réceptionnés n'excluant pas un

léger retard jusqu'au premier trimestre 2019. Il a, par ailleurs, souligné que le sport pourrait contribuer au développement économique au travers de la création de petites entreprises et de l'encouragement de manifestations sportives dans le Sud pour promouvoir le tourisme.